

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION ET DE L'APN
APPROUVENT À L'UNANIMITÉ LA NOTIFICATION ADRESSÉE
PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 15 Joumada El Ouela 1448 - 26 Octobre 2026 - N° 1417 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
SAÏD CHANEGRIHA
PRÉSIDE UN SÉMINAIRE
NATIONAL SUR LES
MÉDIAS NATIONAUX ET
LES GUERRES HYBRIDES



Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, dimanche au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire national, sous le thème "Les médias nationaux et les guerres hybrides... Affronter les défis et remporter le pari", indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

P.17

SECTEUR DES MINES
POURSUITE DE LA
CONCRÉTISATION DES
GRANDS PROJETS ET
DU DÉVELOPPEMENT
DE L'EXPLORATION
MINIÈRE EN 2027

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a souligné que le secteur poursuivra, durant l'année prochaine, la concrétisation des grands projets miniers, en vue de valoriser les ressources nationales et de renforcer la valeur ajoutée de l'économie nationale.

P.4

AUDIENCES PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT
LE MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DES
EGYPTIENS À L'ÉTRANGER ET LE MINISTRE
TUNISIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA
MIGRATION ET DES TUNISIENS À L'ÉTRANGER



P.3

Les audiences se sont déroulées en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

RECHERCHE D'UNE SOLUTION POLITIQUE INTERLIBYENNE, CONSENSUELLE ET INCLUSIVE
L'ALGÉRIE ABRITE LES TRAVAUX DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE CONSULTATIVE DU
MÉCANISME TRIPARTITE DES PAYS VOISINS DE LA LIBYE

L'Algérie a abrité, hier dimanche, les travaux de la réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, avec la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti et du ministre égyptien des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Egyptiens de l'étranger, Badr Abdelatty, selon un communiqué du ministère.

P.16

CLÔTURE HIER DE BATIWEST-2026

UNE ÉDITION RECORD MARQUÉE PAR LES ACCORDS ET LES COMMANDES

La clôture de la 23e édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment et de la céramique, baptisé « Batiwest-2026 », intervenue dimanche au Centre des conventions « Mohamed-Benahmed » d'Oran, s'est soldée par une fréquentation remarquable des professionnels et par l'accueil de près de 20 000 visiteurs, selon les organisateurs.

Par Ali Boudefel

Le commissaire du salon, Zoubir Ouali, a confié à l'APS que cette édition avait été marquée par une forte affluence, en particulier celle des professionnels, dont le nombre journalier a varié entre 4 000 et 5 000 personnes. Ces visiteurs ont pu ainsi découvrir les innovations dans la production de matériaux de construction et les offres immobilières proposées.

Sur le plan économique, la manifestation a été le théâtre de la signature d'accords entre des

entreprises productrices de ciment et des promoteurs immobiliers. Elle a aussi offert un cadre propice à l'établissement de relations commerciales entre des opérateurs économiques locaux et des entreprises publiques et privées opérant dans l'immobilier et le logement, à travers des rencontres bilatérales destinées à consolider les partenariats. Étendue sur cinq jours, cette édition a en outre donné lieu à plusieurs commandes de matériaux de construction passées par des entreprises chargées de la réalisation de programmes de logements dans l'ouest du pays,

ainsi que par des opérateurs privés, a précisé la même source.

Portée par l'agence « SB Events-Company », la manifestation a rassemblé près de 70 exposants, représentant des entreprises nationales et étrangères. Des établissements bancaires spécialisés dans le financement du logement et des organismes relevant de la formation et de l'enseignement professionnels y ont également pris part. Cette édition s'est singularisée par la diversification des secteurs représentés, notamment la plomberie sanitaire, la peinture, la fabrication de luminaires, la clima-

tisation et l'aluminium. Des incubateurs de start-up et des prestataires de services liés à l'investissement ont aussi participé à l'événement.

Le programme du salon prévoyait par ailleurs des rencontres bilatérales entre opérateurs économiques algériens et étrangers, afin d'encourager les partenariats et de renforcer les possibilités de coopération et d'investissement. Des conférences consacrées aux questions liées aux secteurs du logement et des énergies renouvelables en Algérie ont également été organisées.

A.B

PROJET BALADNA-ALGÉRIE

50 JEUNES EN FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Une session de formation au profit de 50 jeunes a été lancée, dimanche à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) "Cheikh Mohamed Bey Belalem" d'Adrar, afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée du projet intégré algéro-qatari "Baladna-Algérie" destiné à la production de lait en poudre, a-t-on appris de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Organisée dans le cadre d'un accord entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et la société Baladna-Algérie, cette session vise à assurer une formation spécialisée et qualifiante aux stagiaires, a précisé le directeur du secteur, Tayeb El-Kharssi.

La formation porte notamment sur diverses spécialités dans plusieurs domaines liés au projet, dont l'élevage bovin, la santé animale, les

grandes cultures, ainsi que l'exploitation et la maintenance des équipements agricoles, a indiqué un responsable des ressources humaines de la société Baladna-Algérie, Hakim Betayeb.

De leur côté, les bénéficiaires de cette formation ont salué l'initiative, exprimant le souhait de voir d'autres sessions de formation similaires organisées prochainement.

RE

FORMATION

LES DIRECTIONS DES TRANSPORTS PROCÈDENT AU CONTRÔLE DES CENTRES DE FORMATION DES CONDUCTEURS

Les directions des Transports à travers les wilayas du pays ont procédé aux opérations d'inspection et de contrôle des centres de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle des conducteurs de véhicules de transport de marchandises et de personnes, ainsi que des conducteurs de véhicules de transport routier de matières dangereuses, indique dimanche un communiqué du ministère des Transports.

Cette démarche intervient "en application des instructions du ministre des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer les mesures de contrôle et à garantir

la sécurité en matière de transport terrestre", lit-on dans le communiqué.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de "la vérification de la conformité des centres aux programmes d'enseignement agréés ainsi qu'aux dispositions du cahier des charges régissant cette activité, en vue de garantir la qualité de la formation, d'améliorer les compétences des conducteurs et d'ancrer les conditions de sécurité dans le transport routier des personnes, des marchandises et des matières dangereuses", conclut la même source.

RE

DU NOUVEAU POUR LE RITE DU HADJ

L'ONPO ANNONCE LA PRISE EN CHARGE DU SERVICE DU SACRIFICE

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les dispositions retenues pour la saison du Hadj 1448h/2027 prévoient la prise en charge du service du sacrifice parmi les prestations proposées aux pèlerins, afin de leur assurer un accompagnement optimal.

"Dans le cadre du souci de réunir les meilleures conditions pour l'accomplissement des rites et d'améliorer la qualité des services proposés à nos

honorables pèlerins, l'ONPO informe que les dispositions retenues pour la saison du Hadj 1448h/2027 prévoient la prise en charge du service du sacrifice parmi l'ensemble des prestations proposées à nos pèlerins", précise le communiqué.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre du "renforcement des efforts de l'Etat algérien visant à assurer une prise en charge optimale de nos pèlerins", souligne le communiqué.

RS

NUMÉRISATION

TENUE D'UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA GESTION DES DOCUMENTS ET ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Une conférence régionale sur la gestion des documents d'activités et archives des collectivités locales, à l'ère de la transformation numérique, a été organisée, dimanche à Ouargla, par la Direction générale des archives nationales (DGAN).

La rencontre, la septième du genre, s'est déroulée en présence du DGAN, Mohamed Bounâama, du directeur de la documentation et des archives du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Haroun Oulmi, ainsi que douze (12) secrétaires généraux (SG) de wilayas, 103 secrétaires généraux de communes et 12 chefs de centres d'archives, issus des wilayas d'Ouargla, El-Oued, El-Meghaïer, Touggourt, Biskra, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa, Ouled Djellal, In-Salah, Djanet et El-Meniaa.

Intervenant à cette occasion, M. Bounâama a mis en avant la grande importance qu'attache le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux archives nationales et à leur sauvegarde, soulignant la nécessité d'établir une base de données informatiques pour la promotion de la pratique archivistique des collectivités locales et la préservation de la mémoire institutionnelle.

Il a également mis en exergue les efforts des services de la DGAN à travers l'élaboration d'une cartographie interactive du patrimoine archivistique existant au niveau des différentes collectivités locales et le développement et la structuration de la pratique archivistique au niveau des communes.

La démarche intervient en application de la stratégie nationale de trans-

formation numérique, en vue de passer à une numérisation souple des archives, a-t-il ajouté, en expliquant que les services des Archives nationales s'emploient à élaborer un texte réglementant et structurant les centres d'archives des wilayas, ainsi qu'un statut permettant leur gestion et un règlement intérieur encadrant leurs activités, de sorte à contribuer à la sauvegarde de la mémoire de ces institutions, comme référentiel pour les futures générations.

M. Bounâama a, dans ce contexte, salué le partenariat entre la DGAN et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, œuvrant à l'élaboration d'une feuille de route nationale pour mettre en œuvre les suggestions et recommandations issues de ces conférences.

Cette 7e Conférence régionale a donné lieu à la mise en place de trois ateliers qui se sont penchés sur l'examen des procédures de gestion des documents et archives des collectivités locales, la structuration de la fonction des archives, la protection et le traitement des archives nationales historiques d'avant 1962.

Ses travaux ont permis de présenter des communications sur les thèmes de "Gestion des documents des activités et archives des collectivités locales : outils et procédures", "Exigences de la gestion des documents d'activités et des archives dans un environnement numérisé" et "Gestion des documents d'activités et archives au niveau des collectivités locales".

RA

AUDIENCES PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DES EGYPTIENS À L'ÉTRANGER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le ministre égyptien des Affaires étrangères, de

la Coopération internationale et des Egyptiens à l'étranger, M. Badr Abdelatty, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en

présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires

étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

RA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE MINISTRE TUNISIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA MIGRATION ET DES TUNISIENS À L'ÉTRANGER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali

Nafti, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, et du ministre

d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

RA

LE MINISTRE TUNISIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE FÉLICITE DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ET DU CLIMAT DE CONFIANCE MUTUELLE ENTRE L'ALGÉRIE ET SON PAYS

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, s'est félicité, dimanche, des relations privilégiées, du climat de confiance mutuelle et de la coordination permanente au plus haut niveau entre l'Algérie et la Tunisie, qui permettent aux deux pays frères de relever les différents défis.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Nafti a indiqué avoir été honoré par cette rencontre, qui intervient dans le cadre de sa participation à la réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye.

Il a précisé avoir "transmis les salutations du président de la République tunisienne, M. Kais Saïed, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux à l'occasion de la commémoration par l'Algérie du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale".

Il a ajouté avoir également "transmis ses vœux de progrès, de prospérité et de bien-être durables

pour l'Algérie et son peuple", mettant en avant "la volonté constante de renforcer davantage les relations de fraternité, de coopération et de partenariat unissant les deux pays frères". Le ministre tunisien a en outre indiqué que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'a chargé de "transmettre ses chaleureuses salutations à son frère le Président Kais Saïed, tout en réaffirmant sa détermination à continuer d'œuvrer, de concert, à la consolidation de ces relations historiques et fraternelles de coopération, de complémentarité et de partenariat entre les deux pays, afin de les hisser aux plus hauts niveaux, permettant ainsi aux deux pays de faire face aux différents défis communs avec confiance et efficacité". M. Nafti a ajouté que cette rencontre a été l'occasion de "rappeler les relations privilégiées unissant les deux pays dans tous les domaines, le climat de confiance mutuelle et la coordination permanente au plus haut niveau, ainsi que la volonté commune de développer la coopération bilatérale dans divers secteurs, de manière à renforcer les processus de développement et de partenariat solidaire entre les deux pays".

A cet égard, il a évoqué les efforts déployés en

vue d'"une bonne préparation des échéances bilatérales, en concrétisation de cette volonté commune ancrée des dirigeants des deux pays".

M. Nafti a, par ailleurs, salué l'accueil par l'Algérie de la réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, qui traduit, a-t-il dit, "une volonté commune de préserver la périodicité de cette rencontre, ainsi que la coordination et l'échange de vues sur la situation en Libye". "J'ai relevé, à cette occasion, une convergence des positions des dirigeants des deux pays frères concernant la crise libyenne, fondées sur le soutien à un règlement politique inclusif dans ce pays frère, dans un esprit d'entente et de dialogue entre les différentes composantes de la scène politique libyenne et sous l'égide des Nations Unies", a-t-il dit. M. Nafti a conclu en soulignant l'importance de la poursuite de la concertation et de la coordination des positions à travers ce Mécanisme regroupant l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte, afin de "contribuer activement et efficacement, au titre d'une responsabilité historique et morale partagée, à l'accélération du processus de règlement politique".

RA

ENVOI D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION APPROUVENT À L'UNANIMITÉ LA NOTIFICATION ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, dimanche, une séance plénière à huis clos du Conseil de la nation, conformément aux dispositions de l'article 136 (alinéa 3) de la Constitution, consacrée à l'approbation de la notification adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'étranger (République du Niger).

En application de l'article 91 (alinéa 2) de

la Constitution, qui exige l'approbation des deux tiers (2/3) des membres du Conseil de la nation, soit 116 voix, la notification du président de la République relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire à l'étranger (République du Niger), a été approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 148 voix pour sur 148 votants (131 membres présents et 17 procurations).

RA

LES MEMBRES DE L'APN APPROUVENT À LA MAJORITÉ ABSOLUE LA NOTIFICATION ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CONCERNANT L'ENVOI D'UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont approuvé, dimanche, à la majorité absolue, lors d'une séance à huis clos, présidée par la présidente de l'Assemblée, Mme Khaila Boufedech, la notification

adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à l'étranger (République du Niger).

RA

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, dimanche, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs aux secteurs du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, l'Agriculture, l'habitat, la Formation et l'enseignement professionnels et l'Hydraulique, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce dimanche 25 octobre, une réunion du Gouvernement.

A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur les mesures prises pour mettre en œuvre les décisions adoptées par Monsieur le Président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, qui concernent notamment la régulation du marché national des produits alimentaires et agricoles de grande consommation, compte tenu de leur impact sur la vie quotidienne des citoyens.

A ce titre, ont été passées en revue les différentes mesures prises aux niveaux central et local pour garantir la disponibilité des produits de base à des prix abordables. A cet égard, une série de rencontres directes a été organisée avec la participation des repré-

sentants des différents professionnels des filières agricoles et des organisations commerciales de la chaîne d'approvisionnement du marché national.

Le dispositif adopté en la matière repose sur la délégation aux walis de la République d'assurer la gouvernance et la mise en œuvre de l'ensemble des mécanismes y afférents, en coordination directe et permanente avec les administrations centrales concernées. L'objectif est de garantir une maîtrise optimale des données et des informations ayant une incidence sur la fluidité et la transparence du circuit de distribution des marchandises, du producteur au consommateur, ainsi que de lutter contre toutes les formes de spéculation illicite, par la prise de mesures dissuasives, en concertation avec les services de sécurité et judiciaires, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

Par la suite, le Gouvernement a entendu une communication sur les résultats des travaux de l'atelier d'experts chargé de l'élaboration du projet de loi, soumis pour approbation, portant sur les normes de l'habitat dans les zones forestières, et ce, en application des instructions données à cet égard par Monsieur le Président de la République en date du 30 août 2026.

A cette occasion, le Gouvernement a indiqué que les conclusions des travaux de la commission tech-

nique seraient approuvées lors de la réunion de la commission sectorielle installée par Monsieur le Premier ministre le 16 septembre 2026, et que ce projet de loi consiste principalement à protéger les personnes et les biens contre les risques d'incendie et de faciliter les interventions sur le terrain.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur le cadre référentiel des normes techniques et architecturales du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, qui vise à moderniser les établissements de ce secteur en harmonisant leurs normes de conception et d'équipement, et l'adoption de normes environnementales et numériques, afin de rationaliser les coûts de réalisation et d'améliorer la qualité des espaces pédagogiques pour garantir que les jeunes stagiaires acquièrent des compétences et des aptitudes adaptées aux besoins du marché du travail.

Enfin, et dans le cadre de la poursuite du renforcement du système de sécurité hydrique, le Gouvernement a examiné les opérations de suivi et de contrôle des travaux de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer".

RA/APS

OMAR REKKACHE REPRÉSENTE L'ALGÉRIE AU FORUM MONDIAL DE L'INVESTISSEMENT DE DOHA

L'AAPI SUIT LES NOUVELLES TENDANCES ET RENFORCE SES CONTACTS INTERNATIONAUX

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a participé dimanche à la cérémonie d'ouverture de la neuvième édition du Forum mondial de l'investissement 2026, organisée à Doha, au Qatar, en présence de responsables gouvernementaux, de représentants d'organisations internationales, d'entreprises économiques et d'acteurs du secteur de l'investissement venus de divers pays, selon un communiqué de l'Agence.

Par Youcef Hamidi

M. Rekkache a pris part à cette cérémonie accompagnée de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, et en présence du Premier ministre et ministre qatari des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, précise la même source.

La séance inaugurale a été consacrée aux défis que rencontre

l'investissement à l'échelle mondiale et à son rôle dans le soutien de la croissance économique et la concrétisation du développement durable, dans un contexte de mutations géopolitiques et technologiques affectant l'économie mondiale, ajoute le communiqué.

En marge du forum, M. Rekkache a assisté à un panel intitulé « Reconstruire les chaînes de valeur mondiales pour la croissance et la résilience », qui a examiné les transformations touchant les

chaînes de production et d'approvisionnement ainsi que le commerce international, leurs répercussions sur les flux d'investissement, et les opportunités offertes aux économies nationales pour renforcer leur intégration dans les réseaux de production mondiaux.

La participation du directeur général de l'AAPI à cet événement international s'inscrit dans le cadre du suivi des tendances récentes en matière d'investissement et du renforcement des contacts avec les

institutions et organismes internationaux chargés de sa promotion. Elle vise également à prendre connaissance des expériences et des approches destinées à améliorer le climat des affaires et à attirer des investissements de qualité, de manière à appuyer les efforts de l'Algérie pour diversifier son économie et renforcer son intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Y.H

TRAVAUX PUBLICS

DJELLAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION SUR L'ENTRETIEN DES ROUTES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à l'élaboration d'une feuille de route pour le lancement des opérations d'entretien et la définition des mécanismes de suivi sur le terrain, notamment au niveau des tronçons classés comme points noirs sur l'autoroute Est-Ouest et la deuxième rocade d'Alger, indique un communiqué du ministère.

Tenue au siège du ministère, dans le cadre de l'accélération de la prise en charge des projets d'entretien du réseau autoroutier, y compris l'autoroute Est-Ouest, et de la garantie de leur pérennité, la réunion a porté sur les projets d'entretien des tronçons concernés de l'autoroute Est-Ouest au niveau des wilayas de Constantine, Guelma et Aïn Defla, ainsi que de la deuxième rocade d'Alger, reliant Birtouta à Khemis El Khechna et traversant les

wilayas d'Alger, de Blida et de Boumerdès, sur une distance de 29 km, précise le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre a donné une série d'instructions visant à définir une méthodologie claire pour le lancement des opérations d'entretien et à garantir leur mise en œuvre dans les meilleures conditions, à travers l'élaboration d'un plan global définissant le programme des interventions et les modalités d'organisation des chantiers et de coordination des travaux entre les différents intervenants, en sus de la mise en place de commissions de supervision et d'orientation au niveau des wilayas concernées, chargées d'assurer la coordination entre les différents intervenants et de suivre la mise en œuvre des projets sur le terrain.

Il a aussi ordonné l'installation des chantiers et des entreprises de réalisation dans les plus brefs délais, parallèlement au parachèvement des prépa-

ratifs nécessaires et à la mobilisation des moyens matériels et humains indispensables au lancement des travaux, insistant sur la nécessité pour les structures centrales du ministère d'accompagner les entreprises de réalisation et de lever les difficultés susceptibles d'entraver leur travail, afin d'accélérer la cadence de mise en œuvre des projets d'entretien au niveau des tronçons concernés.

Annonçant le lancement imminent des opérations d'entretien des tronçons concernés selon un programme d'interventions précis et des priorités bien définies, le ministre a insisté sur l'impératif d'assurer un suivi permanent de l'avancement des travaux, d'évaluer leur progression et de veiller au respect des délais fixés et des normes de qualité dans la réalisation.

RE

SECTEUR DES MINES

POURSUITE DE LA CONCRÉTISATION DES GRANDS PROJETS ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'EXPLORATION MINIÈRE EN 2027

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a souligné que le secteur poursuivra, durant l'année prochaine, la concrétisation des grands projets miniers, en vue de valoriser les ressources nationales et de renforcer la valeur ajoutée de l'économie nationale.

Présentant, samedi, un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les grandes lignes et les priorités proposées pour le budget du secteur au titre de l'année 2027, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour l'année prochaine, le ministre a précisé que les priorités du secteur reposent sur l'approfondissement des connaissances relatives aux richesses souterraines du pays, la mobilisation des investissements nationaux et étrangers, le développement des capacités de transformation, ainsi que le renforcement du contenu local et l'accompagnement des investisseurs.

Le projet de Gara Djebilet occupe une place centrale dans le développement de la filière sidérurgique, a-t-il dit, soulignant la poursuite de la coordination entre les opérateurs et les secteurs concernés en ce qui a trait aux opérations de traitement, de transport et d'approvisionnement, en veillant à assurer la maîtrise des opérations, la réduction des impuretés et l'adaptation des capacités industrielles aux besoins de l'industrie nationale.

Concernant le projet intégré de phosphate, le premier responsable du secteur a précisé que les efforts se poursuivront en vue de coordonner les opérations d'extraction, d'enrichissement et de transformation chimique avec la réalisation des infrastructures ferroviaires et portuaires, de manière à renforcer la valorisation des ressources nationales, à appuyer l'approvisionnement du secteur agricole en engrais et à ouvrir des perspectives d'exportation.

S'agissant du projet de zinc et de plomb de Tala Hamza à Oued Amizour, la priorité consiste, selon le ministre, à réunir les conditions nécessaires à la réalisation de la mine et des installations de production de concentrés, parallèlement à l'étude des perspectives de transformation minière en Algérie, à

travers l'évaluation des besoins de la société "Alzinc". Le développement du contenu local a été souligné par le ministre, et ce à travers l'augmentation de la valeur ajoutée produite en Algérie, le renforcement de la contribution des entreprises nationales à l'approvisionnement des projets miniers en biens et services, et l'encouragement de la sous-traitance, de l'ingénierie et de la maintenance, tout en accordant la priorité à la main-d'œuvre algérienne et à sa formation.

Le ministre a indiqué que le groupe Sonarem, avec ses 13 filiales, poursuivra ses efforts visant à renforcer la préparation des investissements, la maîtrise des coûts ainsi que les capacités des entreprises à piloter les projets. L'Agence nationale des activités minières (ANAM), quant à elle, œuvrera à renforcer l'accompagnement des investisseurs et le suivi du respect de leurs engagements en matière de travaux et d'investissements.

Il s'agit en outre de l'importance de mobiliser l'investissement national public et privé, de développer des partenariats internationaux équilibrés le long de la chaîne de valeur, de l'exploration à la transformation, afin de renforcer les capacités techniques, d'assurer le transfert de technologie et d'élargir les débouchés commerciaux.

Dans le domaine de la recherche et de l'exploration, il a précisé que le programme public de recherche pour la période 2026-2028 comprend 16 projets distincts, pour une enveloppe financière prévisionnelle de 2,5 milliards de DA, dont 1,1 milliard de DA au titre de l'année 2027 englobant 14 projets.

Le ministre a également souligné que le développement des minerais industriels, des matériaux de construction et des pierres ornementales contribuera à l'approvisionnement du marché national, grâce à la valorisation des matières premières et à la garantie de la régularité des approvisionnements, ce qui permettra d'offrir des opportunités d'investissement aux entreprises publiques et privées, notamment aux petites et moyennes entreprises (PME).

S'agissant du PLF 2027, ses dispositions visent à actualiser certaines redevances et à clarifier les règles relatives à l'assiette et au recouvrement, tout en préservant la stabilité et la lisibilité du système fiscal

pour les investisseurs, a-t-il relevé.

Il a, en outre, souligné que le développement du secteur doit se faire dans le respect des exigences environnementales et en garantissant la sécurité des travailleurs et des populations, à travers le respect des études et des évaluations environnementales, la protection des eaux souterraines et du couvert végétal, ainsi que la réhabilitation des sites miniers et la réparation des dommages causés par l'activité.

Près de 20,5 MDS de DA de crédits de paiement proposés pour le secteur en 2027

Les crédits de paiement proposés pour le secteur des mines et de l'industrie minière au titre de l'année prochaine s'élèvent à 20,48 milliards de DA, contre des autorisations d'engagement d'environ 4 milliards de DA, a indiqué M. Hanifi.

Il a précisé que le projet de budget du secteur pour 2027 a été élaboré selon une architecture programmatique, dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances, à travers deux programmes "Mines" et "Administration générale", permettant, d'une part, de poursuivre les programmes de développement du secteur et, d'autre part, de mettre en place l'organisation du ministère nouvellement créé.

Dans ce cadre, le ministre a indiqué que les transferts proposés comprennent 1,4 milliard de DA au profit de l'ANAM et 1 milliard de DA au profit de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA).

Il a affirmé que la mise en œuvre des programmes fera l'objet d'un suivi périodique fondé sur l'évaluation de l'état d'avancement physique des projets, des engagements et des paiements, ainsi que sur le suivi des résultats de la recherche et de l'exploration, du développement des capacités industrielles et du respect des engagements en matière de contenu local.

La réunion était présidée par le président de la commission, Abdelhafid Brima, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, chargée des Mines, Karima Tafer, ainsi que des membres de la commission.

RE

ÉLECTRIFICATION RURALE À ILLIZI

400 LOGEMENTS RACCORDÉS AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE À AÏN EL KOURS

Un nouveau projet vient d'améliorer le quotidien des habitants des zones rurales d'Illizi. Quatre cents maisons du village d'Aïn El Kours ont été branchées au réseau d'électricité.

Par Hamida Indja

Un communiqué de Sonelgaz a fait savoir que ce projet s'inscrit dans le programme de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya. Il a permis de construire un réseau électrique de plus de 12 kilomètres de moyenne et basse tension, et d'installer dix postes de

transformation avec tous les équipements électriques indispensables. Le coût total de ce projet s'élève à 102,9 millions de dinars algériens. L'objectif est d'étendre le réseau électrique et d'améliorer la vie quotidienne des habitants. Ce projet permet aussi d'assurer une bonne distribution de l'électricité et de renforcer les services essentiels dans les villages et les campagnes. Le communiqué de Sonelgaz conclut en expliquant que ces projets contribuent au développement de la région et répondent aux besoins des habitants dans toutes les zones de la wilaya.

H I



EL-MEGHAÏER

UNE RÉCOLTE DE PLUS DE 2,04 MILLIONS DE QUINTAUX DE DATTES ATTENDUE

Par Kahina Baghdad

La production de dattes devrait dépasser les 2,04 millions de quintaux (qx) durant la saison en cours dans la wilaya d'El-Meghaïer, selon les estimations de la direction des Services agricoles (DSA). La variété Deglet-Nour devrait occuper la première place avec 1,498 million de quintaux, suivie de Ghers, dont la production est estimée à environ 301.960 qx. La Degla-Beida devrait atteindre plus

de 219.900 qx, tandis que les variétés communes représenteraient 28.483 qx, a précisé la même source. Le patrimoine phoenicicole de la wilaya s'élève à 2.456.332 palmiers, répartis entre 1.762.685 pieds de Deglet-Nour, 377.450 de Ghers, 272.377 de Degla-Beida et 43.820 palmiers produisant des variétés communes. Au titre de la saison 2025-2026, un montant global de 38 millions de dinars a été accordé à 215 agriculteurs dans le cadre du soutien à la phoeniciculture. Cette aide financière vise à accompagner les producteurs et à consolider leurs capacités de produc-

tion. La phoeniciculture représente l'un des principaux secteurs agricoles de la wilaya, compte tenu de sa contribution à l'économie locale, à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus des agriculteurs. Elle favorise également l'activité commerciale à travers les opérations de récolte, de conditionnement et de commercialisation des dattes. Le nombre de signes peut légèrement varier selon le traitement des espaces, des apostrophes et de la mise en forme du titre et du surtitre.

K.B

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FORÊTS L'A ANNONCÉ DEPUIS JIJEL ENVIRON 1,2 MILLION D'ARBRES SERONT PLANTÉS DANS LE PAYS

Le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a annoncé, dimanche à Jijel où il effectue une visite de travail, que quelque 1,2 million d'arbres seront mis en terre à travers le pays durant la saison de plantation 2026-2027. Le même responsable a déclaré à l'APS, en marge du lancement de la campagne de reboisement dans la zone de Soumaâ, dans la commune de Bouraoui-Belhade, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), que la DGF a élaboré "un programme de plantation de 1,2 million d'arbres au niveau national, dont une importante partie sera mise en terre dans la wilaya de Jijel, région la plus sévèrement touchée par les incendies de l'été dernier". M. Touahria, accompagné du wali de Jijel, Ahmed Meguelati, de responsables locaux et des membres de la commission de sécurité de wilaya, a souligné que le choix de Jijel pour donner

le coup d'envoi de la campagne nationale de reboisement est "symbolique au regard de ce que cette wilaya a vécu à la suite des feux de l'été dernier qui ont causé des dommages importants aux zones boisées". Il a ajouté que plusieurs essences d'arbres ont été choisies pour être plantées dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, telles que l'olivier, le châtaignier et le caroubier en raison de leur valeur nutritionnelle et économique qui ne peut que profiter aux habitants de la wilaya. Il convient de noter que la campagne de reboisement, lancée dans la wilaya de Jijel en vue de la mise en terre de 25.000 arbres dans 18 communes, a été marquée par la présence, sur le terrain, de nombreux citoyens et d'acteurs de la société civile, ainsi que des éléments de l'Armée nationale populaire, de la protection civile et des forêts.

R.R

RELIZANE

L'AGENCE CNAS LANCE UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DU SEIN

L'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Relizane a lancé une campagne de sensibilisation à la prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, ainsi qu'à l'importance de leur dépistage précoce, à l'occasion du mois mondial de sensibilisation à ces maladies, "Octobre rose", a-t-on appris, hier dimanche, auprès de cet organisme. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain sous le slogan "Le dépistage précoce est un geste de santé qui peut sauver votre vie", s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan annuel de la CNAS pour l'année 2026, notamment dans son volet consacré à la prévention et à la sensibilisation aux différentes maladies, a précisé Samia Houari, chargée de la communication auprès de l'agence de wilaya de la CNAS. Le programme de cette campagne, organisée sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, comprend plusieurs activités de sensibilisation visant à ancrer une culture sanitaire auprès des assurées sociales et des ayants droit. Ces actions mettent notamment en évidence l'importance du diagnostic précoce, son rôle dans l'augmentation des chances de guérison et l'amélioration de la prise en charge médicale des femmes atteintes. A cette occasion, le "guichet mobile" sera mobilisé pour organiser des sorties sur le terrain destinées à sensibiliser les femmes et à rapprocher l'information sanitaire des habitantes

des différentes régions de la wilaya, tout en facilitant leur accès à celle-ci. Des espaces d'information, de conseil et d'orientation seront également aménagés au sein des structures et des agences de la Caisse. Des spécialistes y fourniront des explications et répondront aux préoccupations des femmes qui s'y présentent. Parallèlement à ces activités de sensibilisation, les centres de santé relevant de la CNAS poursuivent l'accueil des femmes concernées afin de leur faire bénéficier des examens médicaux nécessaires au dépistage du cancer du sein, selon un calendrier de rendez-vous établi, garantissant ainsi la continuité de leur prise en charge sanitaire. L'Etablissement public de santé de proximité de Relizane, ainsi que l'association de wilaya "Badr", spécialisée dans la prise en charge médicale et psychologique des patients atteints de cancer, participent également à cette campagne, dans le but de généraliser la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus et aux moyens de prévention. Cette initiative vise à sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et à ancrer une culture de prévention et d'examens réguliers, contribuant ainsi à protéger leur santé et à les encourager à effectuer un dépistage précoce, considéré comme une étape essentielle dans la lutte contre cette maladie, a souligné Mme Houari.

R.R

OUARGLA RÉUSSITE D'UNE INTERVENTION UROLOGIQUE DE POINTE À L'HÔPITAL MOHAMED-BOUDIAF

Une intervention chirurgicale délicate a été couronnée de succès au sein de l'Etablissement public hospitalier EPH Mohamed-Boudiaf à Ouargla, a-t-on appris hier de source hospitalière. Il s'agit d'une prostatectomie radicale avec curage ganglionnaire, pratiquée sur un patient atteint d'une tumeur prostatique localement avancée, a indiqué la cellule de communication de l'EPH, en soulignant que ce succès chirurgical vient couronner un parcours de prise en charge complet et structuré, ayant accompagné le patient depuis sa première consultation médicale. L'opération a été menée par deux spécialistes en urologie, à savoir ?Dr Gueraa et Dr Mekarni, dont l'intervention a bénéficié de la coordination étroite et de l'accompagnement d'une équipe spécialisée en anesthésie-réanimation et de paramédicaux. Cette réalisation s'inscrit dans la stratégie déployée par cet hôpital pour la prise en charge des patients atteints de cancer et de pathologies urologiques à l'échelle locale. Elle vise notamment à leur éviter la peine et les difficultés de déplacement vers d'autres centres de soins, a ajouté la cellule de communication de l'EPH.

R.R

ENERGIE ET HYDROCARBURE

LE ROYAUME-UNI VALIDE LE PROJET GAZIER JACKDAW EN MER DU NORD

Le gouvernement britannique a officiellement validé l'exploitation du projet gazier de Jackdaw, un gisement sous-marin situé en mer du Nord à environ 240 kilomètres à l'est de la ville écossaise d'Aberdeen. Cette décision stratégique a été présentée par le Premier ministre comme une nécessité absolue face aux pressions économiques mondiales. Le pays subit les répercussions des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, qui provoquent des soubresauts importants et une envolée des prix sur les marchés de l'énergie. Pour Londres, il est important d'assurer la continuité des approvisionnements et de prémunir les foyers britanniques contre des pénuries potentielles à l'approche de la saison hivernale.

Par Rihab Taleb



D'un point de vue financier, les autorités mettent en avant l'impact bénéfique de cette infrastructure pour l'économie nationale. Porté par une coentreprise associant le géant pétrolier Shell et la firme norvégienne Equinor, le projet doit permettre d'injecter du gaz directement dans le réseau national dès la fin du mois. À son niveau de production maximal, le gisement de Jackdaw est censé accroître la production locale de gaz d'environ six pour cent. Les estimations fournies par l'exécutif indiquent que ce développement générera près de 2,9 milliards de livres de valeur ajoutée pour l'économie du pays, tout en protégeant des centaines d'emplois industriels hautement qualifiés indispensables au tissu économique de la région d'Aberdeen.

Cependant, cette annonce intervient dans un climat macroéconomique particulièrement tendu, marqué par une inflation qui s'est établie à 3,5 pour cent en septembre, en grande partie en raison de

la cherté des carburants et de l'énergie. À l'approche de la présentation du budget, la question du coût de la vie pour les ménages est au centre de toutes les attentions. L'exploitation de ce nouveau gisement ne se traduira pas par une baisse immédiate des factures d'énergie pour les citoyens. Le gaz extrait de Jackdaw sera en effet vendu aux conditions et aux prix en vigueur sur les marchés internationaux, ce qui signifie que le projet répond avant tout à un enjeu de sécurité d'approvisionnement physique plutôt qu'à un objectif de régulation des prix de détail.

Le gouvernement a assorti son feu vert d'un dispositif financier d'accompagnement. Un fonds spécial dédié à la transition écologique, doté de 2 milliards de livres, a ainsi été créé. Ce fonds sera directement financé par les prélèvements et les taxes appliqués aux recettes générées par l'exploitation des hydrocarbures en mer du Nord. L'idée défendue par Londres est d'utiliser

la richesse financière produite par les énergies fossiles traditionnelles pour accélérer, en parallèle, les investissements massifs nécessaires dans les infrastructures d'énergies renouvelables, comme l'éolien et le solaire.

Politiquement, cette validation souligne le grand écart auquel font face les autorités britanniques. Avant d'arriver au pouvoir, le parti travailliste avait pris l'engagement de ne plus délivrer le moindre nouveau permis de forage en mer du Nord afin de respecter la trajectoire de neutralité carbone fixée à l'horizon 2050. Toutefois, le dossier Jackdaw bénéficie d'un statut juridique particulier, il s'appuie sur des licences et des autorisations initialement validées par les conservateurs dès 2022, qui avaient ensuite été enlises dans de longues procédures judiciaires intentées par des associations de défense de l'environnement. Le gouvernement actuel a donc fait le choix de respecter ces droits acquis pour

préserver la sécurité juridique des investissements étrangers.

Ce projet ravive un débat acharné entre les partisans de la sécurité énergétique immédiate et les défenseurs de l'environnement. D'un côté, les autorités estiment que même sur la trajectoire climatique la plus rigoureuse, le Royaume-Uni aura impérativement besoin de pétrole et de gaz pendant plusieurs décennies pour satisfaire ses besoins de base. De l'autre, les écologistes et de nombreux analystes économiques estiment que prolonger la dépendance aux énergies fossiles ne fait que retarder la nécessaire transition structurelle du pays. Selon eux, seule une politique axée massivement sur la rénovation thermique des bâtiments, l'efficacité énergétique et le développement rapide des renouvelables permettra à long terme de protéger durablement les consommateurs contre la volatilité des marchés mondiaux de l'énergie.

R.T

AUTOMOBILE

VOLVO SUPPRIME 2 500 EMPLOIS

Par Nawal Bordji

Ébranlé par la concurrence chinoise et les droits de douane américains, Volvo Cars a annoncé vendredi une perte nette de 5,7 milliards de couronnes suédoises au troisième trimestre, soit environ 574 millions de dollars. Un an plus tôt, le constructeur avait dégagé un bénéfice net de 4,5 milliards de couronnes.

Le groupe, propriété du chinois Geely, prévoit également de supprimer 2 500 postes, soit près de 6,4 % de ses effectifs. Sur les 39 300 salariés recensés dans le monde au cours des neuf premiers mois de 2026, 19 500 travaillent en Suède. Deux mille des suppressions annoncées concerneront le pays.

À la Bourse de Stockholm, l'action a plongé après ces annonces : elle perdait 31 % vers 10 heures, avant de clôturer la séance en baisse de 24,23 %.

Cette nouvelle réduction des effectifs s'ajoute aux 3 000 postes dont la suppression avait été annoncée en mai 2025, dans le cadre d'un programme d'économies de 18 milliards de couronnes, équivalant à environ 1,8 milliard de dollars. En Suède, 1 300 emplois avaient déjà été supprimés deux ans auparavant.

Le directeur général, Hakan Samuelsson, a décrit un contexte toujours « très difficile », sous l'effet de la démondialisation, d'une concurrence accrue et du changement climatique. Il a qualifié le trimestre de « très décevant », notamment en raison des difficultés rencontrées sur les marchés américain et chinois.

En Chine, la progression de nouvelles marques locales a intensifié la compétition et réduit presque à néant les possibilités de rentabilité des constructeurs haut de gamme historiques. Le chiffre d'affaires de Volvo Cars dans le pays a ainsi reculé de près de 50 % sur un an.

Aux États-Unis, l'entreprise subit encore les conséquences des droits de douane instaurés par Donald Trump. La suppression des aides à l'achat de véhicules électrifiés pèse également sur ses ventes. Selon Hakan Samuelsson, les mauvais résultats enregistrés dans ces deux pays signifient que la moitié des activités du groupe ne contribuait pas à sa rentabilité.

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires total s'est élevé à 66,9 milliards de couronnes, soit environ 6,7 milliards de dollars, en baisse de 23 % par rapport à la même période l'an dernier. La perte d'exploitation ajustée a atteint 3,7 milliards de couronnes, environ 370 millions de dollars, alors que Volvo Cars avait réalisé un bénéfice de



5,8 milliards un an plus tôt.

Le groupe compte réaliser 5 milliards de couronnes d'économies, soit environ 500 millions de dollars, grâce aux suppressions de postes annoncées.

N.B

MME HADDADI AU 12^E FORUM DE HAUT NIVEAU DE TANA SUR LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

IL FAUT CONVERTIR LES RESSOURCES NATURELLES EN BIEN-ÊTRE COLLECTIF

Pour instaurer une paix qui s’inscrive dans la durée sur le continent africain, il est indispensable de convertir les ressources naturelles en bien-être collectif, de consolider l’indépendance économique, de valoriser les moyens propres à chaque nation, de combattre les mouvements financiers illicites et d’assurer un accès juste aux financements destinés au développement. C’est ce qu’a déclaré Mme Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l’Union africaine.

Par Yacine Boudali

Dans un message prononcé samedi au nom du président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, à l'occasion de la douzième édition du Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, tenue à Bahir Dar, en Éthiopie, sous le thème « Les chemins de la paix en Afrique : souveraineté économique et mutations géopolitiques », Mme Haddadi a souligné la nécessité d'approfondir l'intégration régionale. Cela passe notamment par une meilleure coordination entre l'UA, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux, ainsi que par la mise en place de financements stables et prévisibles.

Elle a en outre invité à renforcer la diplomatie préventive et à garantir la mise en œuvre durable des engagements souscrits, afin d'accroître la capacité du continent à faire face aux menaces transfrontalières et à faire progresser l'initiative africaine consistant à « faire taire les armes ».

La vice-présidente de la Commission de l'UA a également mis en avant l'importance de rendre



l'intégration régionale concrète, à travers la mise en application effective de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'amélioration des infrastructures aux frontières, la facilitation de la circulation des personnes et des biens, ainsi que le renforcement de la coopération dans la lutte contre les

trafics illicites et la criminalité organisée. Évoquant le volet numérique, Mme Haddadi a insisté sur la nécessité de consolider la souveraineté numérique de l'Afrique, d'investir dans l'innovation et de développer les compétences numériques du continent. Elle a aussi appelé à combattre « les cybermenaces, la désinformation et les

nouvelles formes de dépendance, tout en assurant une participation effective des femmes et des jeunes à l'élaboration des processus de paix, à la gouvernance et à la définition de l'avenir du continent ».

En guise de conclusion, Mme Haddadi a affirmé que « la souveraineté de l'Afrique doit se traduire par la prospérité de ses peuples, que les capacités de ses institutions doivent aboutir à des actions concrètes et que les efforts de consolidation de la paix doivent produire des améliorations tangibles dans la vie des citoyens, sur la base de la confiance, de la dignité et de la responsabilité partagée ».

La douzième édition du Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, ouverte le 23 octobre et devant s'achever dimanche, réunit des responsables, des décideurs et des experts. Elle vise à examiner les moyens de renforcer la souveraineté économique, de promouvoir l'intégration régionale et de soutenir les efforts en faveur d'une paix durable sur le continent.

Y.B

CONSEIL DE SÉCURITÉ
UNE SÉANCE CONSACRÉE AUX 30 ANS DE L'AGENDA SUR LES ENFANTS ET LES CONFLITS ARMÉS

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, lundi, une séance d'information publique à l'occasion du 30e anniversaire du lancement de l'Agenda sur les enfants et les conflits armés, afin d'évaluer les progrès accomplis en matière de protection des enfants dans les zones de conflit et d'examiner les défis croissants liés à la mise en œuvre des engagements internationaux en la matière.

La réunion sera présidée par le ministre grec des Affaires étrangères, Giorgos Gerapetritis, dans le cadre de la présidence grecque du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre, avec la participation de plusieurs responsables onusiens et régionaux chargés de la protection des enfants.

Le Conseil devrait entendre les exposés de la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, Vanessa Frazier, de la directrice générale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Catherine Russell, de l'envoyée spéciale de l'UA pour les enfants touchés par les conflits armés, Janaïba Jagne, ainsi que de la directrice de l'organisation "Watchlist on Children and Armed Conflict", Bethany Ellis.

Cette séance intervient dans un contexte marqué par l'intensification des violations graves commises contre les enfants dans les zones de conflit. Le dernier rapport annuel du secrétaire général de l'ONU, publié le 16 juin dernier, a recensé un total de 38.558 violations graves ayant touché 24.174 enfants durant la période couverte

par le rapport, soit le nombre le plus élevé d'enfants affectés depuis la création de ce mandat.

Les violations recensées comprennent le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les hostilités, les meurtres et les mutilations, les violences sexuelles, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, les enlèvements ainsi que les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Les discussions devraient également porter sur les répercussions des évolutions technologiques sur la protection des enfants, notamment l'utilisation des drones et de l'intelligence artificielle (IA) dans les opérations militaires, ainsi que l'exploitation des plateformes numériques pour recruter des enfants et les exposer à de graves violations. La séance mettra également en lumière les défis liés à la baisse des financements humanitaires et des budgets des opérations de maintien de la paix de l'ONU, ainsi que leurs conséquences sur les services de protection de l'enfance, les mécanismes de surveillance et de signalement des violations et les programmes de réintégration des enfants touchés par les conflits.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts internationaux visant à renforcer la mise en œuvre de l'Agenda sur les enfants et les conflits armés, lancé il y a trente ans, et à consolider les mécanismes destinés à garantir la protection des enfants dans les conflits armés et à prévenir leur ciblage ou leur exploitation par les parties belligérantes.

RI

ESCALADE DES CRIMES SIONISTES DANS L'ENSEMBLE DE LA CISJORDANIE OCCUPÉE
LA LIGUE ARABE CONDAMNE

La Ligue des Etats arabes a condamné l'escalade des crimes de l'occupation sioniste dans la ville d'El-Khalil et dans l'ensemble de la Cisjordanie occupée, notamment les menaces d'évacuation et de destruction de quartiers palestiniens, le déplacement forcé des habitants, les agressions contre les citoyens, leurs biens et leurs lieux saints.

Dans un communiqué publié samedi soir, le Secrétariat général de la Ligue arabe a affirmé que les pratiques sionistes constituent de graves violations des règles du droit international humanitaire, en particulier de la quatrième Convention de Genève, qui interdit le transfert forcé de populations, les punitions collectives et la destruction de biens dans les territoires occupés.

Il a ajouté que la mise en œuvre des menaces d'évacuation et de destruction de quartiers pourrait constituer, selon la nature des actes et les circonstances dans lesquelles ils sont commis, des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.

La Ligue arabe a souligné que la fermeture de la mosquée Al-Ibrahimi et les entraves à l'accès des fidèles portaient atteinte à la liberté de culte et aux lieux

saints, en violation des obligations juridiques incombant à l'entité sioniste en sa qualité de puissance occupante.

Elle a mis en garde contre la poursuite des politiques de déplacement forcé, de destruction et de colonisation, qui aggravent la situation en Cisjordanie occupée et font craindre une répétition des tragédies de la Nakba à l'encontre du peuple palestinien.

Dans son communiqué, le Secrétariat général a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité des Nations unies et les Etats parties aux Conventions de Genève, à prendre des mesures urgentes et efficaces pour mettre fin à ces violations, assurer la protection des civils palestiniens et demander des comptes aux responsables des crimes commis, afin de mettre un terme à l'impunité. L'organisation panarabe a enfin souligné que la fin de l'occupation, la garantie du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et l'établissement de son Etat indépendant et souverain dans les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods pour capitale, constituent le fondement d'une paix juste et durable.

RI

MAROC

LE PRISONNIER SAHRAOUI ABDALLAH LAKHFAOUNI ENTAME UNE GRÈVE DE LA FAIM

Le prisonnier civil sahraoui Abdallah Lakhfaoui, membre du groupe de Gdeim Izik, a entamé une grève de la faim à la prison de Kénitra, au Maroc, a indiqué la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines.

Selon un communiqué de la Ligue, qui cite la famille du prisonnier, cette action intervient pour dénoncer les mauvais traitements et les

privations de droits dont il est victime de la part du personnel pénitentiaire, notamment en ce qui concerne les droits aux études, à la promenade ainsi qu'aux soins médicaux.

La famille d'Abdallah Lakhfaoui a exprimé sa profonde inquiétude quant à la sécurité de son fils, craignant d'éventuelles mesures de représailles de la part de l'administration pénitentiaire, dans un contexte marqué par un

dispositif de surveillance renforcé imposé au détenu.

Elle a, dans ce contexte, appelé les instances et organisations internationales ainsi que l'ensemble des consciences vives à intervenir pour mettre fin aux souffrances de son fils et de ses codétenus sahraouis.

RI

ARNAQUES ET ESCROQUERIES EN LIGNE

LES AUTORITÉS APPELLENT À LA VIGILANCE

Face à la multiplication des arnaques sur Internet, le ministère de la Poste et des Télécommunications en collaboration avec plusieurs partenaires, a lancé une campagne nationale de sensibilisation visant à renforcer la vigilance des citoyens. Une initiative qui intervient alors que les cyberescroqueries gagnent en ampleur et en sophistication, portées notamment par les progrès de l'intelligence artificielle.

Par Yakout Abina

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a donné hier, le coup d'envoi d'une campagne nationale de sensibilisation contre les escroqueries et les arnaques en ligne. Prévue jusqu'au 30 octobre, cette opération vise à alerter les citoyens sur les dangers croissants qui guettent les internautes et à promouvoir les bonnes pratiques permettant de protéger leurs données personnelles et financières. À travers un spot de sensibilisation, le ministère met en garde contre le partage d'informations personnelles sur Internet et appelle les citoyens à redoubler de vigilance face aux liens suspects reçus par SMS, courrier électronique ou messagerie. Il rappelle également que les services postaux et les établissements bancaires ne demandent jamais la communication de données personnelles ou de codes d'accès par message.

Ces recommandations interviennent alors que les cyberescroqueries connaissent une progression continue à travers le monde. L'Algérie est également confrontée à ce phénomène. Faux avis de livraison, messages annonçant des gains fic-



tifs, usurpation de l'identité de banques ou d'organismes officiels, faux concours sur les réseaux sociaux et promesses de placements aux rendements exceptionnels figurent parmi les techniques les plus fréquemment utilisées par les fraudeurs. Le mode opératoire reste souvent le même, inciter l'internaute à cliquer sur un lien frauduleux ou à divulguer des informations confidentielles. Une fois ces données récupérées, les escrocs peuvent accéder à des comptes bancaires, détourner des fonds ou encore usurper l'identité de leurs victimes.

Un phénomène mondial

Derrière ces tentatives de fraude se cachent parfois de véritables réseaux criminels opérant à l'échelle internationale. Les enquêtes menées ces dernières années ont mis en lumière l'existence de groupes spécialisés dans les cyberarnaques dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique de l'Ouest, en Asie du Sud, en Europe de l'Est ou encore en Asie du Sud-Est. Certaines organisations se

consacrent aux arnaques sentimentales, dans lesquelles des escrocs créent de faux profils sur les réseaux sociaux afin de gagner la confiance de leurs victimes avant de leur soutirer de l'argent. D'autres sont spécialisées dans les faux placements financiers, les offres d'emploi fictives ou les escroqueries liées aux cryptomonnaies.

Les célèbres « arnaques nigérianes », qui reposaient autrefois sur des courriels promettant des héritages ou des gains importants, figurent parmi les premiers exemples de fraude à grande échelle sur Internet. Si ces méthodes existent toujours, elles ont considérablement évolué pour devenir plus discrètes et plus efficaces. En parallèle, certains centres de fraude découverts ces dernières années en Asie ont révélé l'ampleur de véritables industries de l'escroquerie numérique, capables de cibler simultanément des milliers de victimes à travers plusieurs continents.

L'IA, un nouvel outil pour les fraudeurs

L'apparition de l'intelligence artificielle marque toutefois une nouvelle étape dans l'évolution de ce phénomène. Longtemps, les messages frauduleux étaient relativement faciles à identifier en raison de leurs fautes d'orthographe ou de leur formulation maladroite. Désormais, les outils d'IA générative permettent de produire des textes parfaitement rédigés et adaptés au profil des victimes. Les cybercriminels peuvent créer en quelques secondes de faux courriels reproduisant avec précision le style d'une banque, d'une entreprise ou d'une administration. Les traductions automatiques leur permettent également de cibler des victimes dans pratiquement toutes les langues.

La menace ne se limite plus aux messages écrits. Les technologies de clonage vocal permettent désormais de reproduire la voix d'une personne à partir de quelques secondes d'enregistrement publiées en ligne. Des escrocs s'en servent pour imiter un proche ou un collègue et demander de l'argent sous prétexte d'une urgence.

Les vidéos truquées générées par intelligence artificielle, communément appelées « deepfakes », représentent une autre source d'inquiétude. Elles peuvent montrer une personnalité publique, un dirigeant d'entreprise ou une célébrité semblant promouvoir un investissement ou un produit qui n'a en réalité aucun lien avec eux.

Internet a ainsi transformé l'escroquerie traditionnelle en une activité mondialisée. Il n'est plus nécessaire pour les criminels d'être physiquement présents auprès de leurs victimes. Un fraudeur peut aujourd'hui contacter simultanément des milliers de personnes situées dans différents pays sans quitter son domicile. Les réseaux sociaux, les plateformes de messagerie et les courriels constituent autant de moyens de diffuser massivement des tentatives d'arnaque.

Y.A

GÉOLOGIE ET PRÉHISTOIRE TRÈS UTILES POUR LES RESPONSABLES DE MUSÉES

Par Salim Nait Ouguelmim

Une formation intensive dédiée aux collections géologiques et préhistoriques a été dispensée au musée public national de la wilaya d'El-Meniaa, comme l'a indiqué dimanche la direction de l'établissement.

Cette démarche pédagogique répond à une volonté de mettre en valeur le patrimoine national et ambitionne d'améliorer la gestion méthodique des témoignages matériels de l'histoire géologique et des premières civilisations humaines en Algérie.

Afin de garantir un encadrement de qualité, le musée a sollicité plusieurs universitaires et chercheurs de renom du département d'archéologie de l'Université d'Alger 2, à savoir les docteurs Roumane Kahina, Omri Kamel, Ichrak Larabi, Farida Mansouri et Setouah Badreddine.

Grâce à la complémentarité de leurs expertises, les cadres du musée ont pu bénéficier d'un accompagnement théorique et méthodologique conforme aux normes scientifiques actuelles en matière de recherche archéologique et muséographique.

Les différentes séances ont été

élaborées pour relever les défis particuliers que pose la conservation et l'étude de collections patrimoniales fragiles. Elles s'articulent autour de plusieurs priorités : d'abord, l'étude et l'analyse scientifiques afin de renforcer la capacité des cadres à identifier, classer et documenter les spécimens géologiques et les artefacts préhistoriques ; ensuite, les techniques de conservation pour une meilleure maîtrise des protocoles préventifs et curatifs indispensables à la durabilité des pièces exposées ou conservées en réserve ; enfin, la valorisation muséographique dans le but d'optimiser la présentation de ce double patrimoine naturel et culturel auprès du grand public et de la communauté scientifique.

Cette initiative, qui participe au renforcement des compétences scientifiques et techniques des professionnels des institutions muséales, témoigne de l'engagement constant des musées algériens à élever le niveau de qualification de leurs ressources humaines, assurant ainsi une meilleure préservation et transmission de la mémoire géologique et préhistorique nationale.

S.N.O

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES EN ENTREPRENEURIAT

UNE FORMATION EN "LEAN STARTUP" À L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBES

Des enseignants chargés du module "Lean Startup" ont bénéficié d'une session de formation organisée au sein de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'Université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbes, selon les responsables de l'établissement.

Pilotée par l'incubateur d'entreprises universitaire, cette initiative vise à consolider les aptitudes pédagogiques et didactiques du corps enseignant dans les domaines de l'entrepreneuriat et des incubateurs d'innovation. Elle cherche également à leur fournir des outils contemporains leur permettant d'encadrer les étudiants porteurs de projets novateurs.

Animé par un groupe d'enseignants et de spécialistes, le programme de formation a abordé des thématiques scientifiques et pratiques bien définies. Celles-ci comprennent les méthodologies de découverte de la clientèle (Customer Discovery), la conception de modèles économiques (Business Models) et le développement du "produit minimum viable" (MVP). S'y ajoutent les mécanismes de mesure des résultats, de prise de décision, ainsi que les stratégies de financement et de croissance.

Les ateliers ont en outre examiné les moyens d'intégrer ces concepts modernes à l'enseignement pratique et aux travaux dirigés. L'objectif est d'assurer une évaluation efficace et objective des projets de fin d'études et des innovations des étudiants, tout en les orientant vers une concrétisation réelle sur le terrain.

Les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de cette session, qui reflètent les efforts du secteur de l'enseignement supérieur pour ancrer la culture entrepreneuriale et favoriser la création de startups en milieu universitaire.

S.N.O

FORÊTS ET CROYANCES

LE SACRÉ AU SECOURS DES ARBRES

Organisé à l'École nationale supérieure agronomique d'Alger, un séminaire national de foresterie souligne l'urgence de protéger nos écosystèmes. Au-delà des outils scientifiques, cet événement rappelle une vérité universelle : l'arbre a toujours été bien plus qu'une simple ressource pour l'humanité.

Par Chaïmaa Sadou

La protection des forêts ne repose pas uniquement sur les lois, les moyens techniques et les travaux scientifiques. Elle s'appuie aussi sur les traditions et les valeurs transmises de génération en génération. Un peu partout sur la planète, l'arbre est considéré comme un être précieux, parfois sacré. Cette relation ancienne entre l'homme et la nature peut contribuer à préserver les espaces forestiers et la biodiversité.

En Afrique, certains arbres et espaces boisés occupent une place importante dans la vie des communautés. Chez de nombreux peuples, les arbres sont associés aux ancêtres, à la sagesse et à la vie collective. L'arbre à palabres, sous lequel les sages se réunissent pour régler les litiges, illustre ce rôle social. Les

forêts sacrées, notamment celles des Mijikenda au Kenya, sont également protégées en raison de leur valeur spirituelle et historique. Ces lieux constituent des espaces de mémoire, mais aussi des refuges pour de nombreuses espèces végétales et animales. Selon l'UNESCO, les règles traditionnelles qui limitent la coupe du bois ou certaines activités humaines participent à la conservation de ces forêts.

En Asie, cette relation prend d'autres formes selon les cultures et les croyances. En Inde, des bosquets sacrés sont préservés par des communautés qui leur accordent une valeur religieuse ou spirituelle. Au Japon, certains arbres anciens sont associés à des lieux de culte et protégés en raison de leur caractère particulier. Dans ces traditions, la nature n'est pas seulement considérée comme une source de nourriture ou de matières premières. Elle peut aussi représenter un patrimoine à respecter et à transmettre. Sauvegarder ces espaces, c'est aussi veiller sur la végétation locale et les espèces qui y vivent.

En Amérique du Sud, notamment dans le bassin amazonien, de nombreux peuples autochtones entretiennent une relation étroite avec la forêt. Celle-ci fournit de la nourriture, des plantes médicinales et des matériaux indispensables à la vie quotidienne. Elle représente également un espace culturel et spirituel, lié à

l'histoire et à l'identité des communautés. Pour ces communautés, la disparition des arbres menace non seulement leur environnement, mais aussi leurs connaissances et leurs modes de vie. La FAO souligne d'ailleurs l'importance des savoirs traditionnels dans la gestion durable des ressources naturelles.

Au-delà de leur dimension culturelle, les arbres jouent un rôle essentiel dans l'équilibre environnemental. Ils absorbent le dioxyde de carbone, participent à la régulation du climat, protègent les sols contre l'érosion et contribuent au maintien du cycle de l'eau. Les forêts abritent également une grande diversité d'espèces. Leur dégradation fragilise donc les écosystèmes et réduit leur capacité à résister aux changements climatiques. Cependant, la valeur sacrée accordée aux arbres ne garantit pas, à elle seule, leur protection. La déforestation, les incendies, l'urbanisation et certaines activités humaines continuent de menacer de nombreux espaces boisés. La préservation des forêts exige donc des mesures concrètes, une surveillance régulière et la participation des populations locales. Les traditions complètent ainsi les politiques publiques et la science, sans les remplacer.

En Algérie, cette préoccupation se retrouve dans les travaux menés par les chercheurs, les enseignants et les étudiants de l'École nationale

supérieure agronomique d'Alger (ENSA). Les travaux portent notamment sur l'utilisation de la télédétection, des systèmes d'information géographique et de l'intelligence artificielle pour suivre l'état des forêts et améliorer la prévention des incendies. La régénération des peuplements de chênes-lièges et de pins après les feux, ainsi que la préservation des ressources génétiques végétales, dont le pistachier de l'Atlas, figurent également parmi les thèmes abordés.

Ces recherches rappellent que protéger une forêt ne consiste pas seulement à planter de nouveaux arbres. Il faut aussi préserver les espèces locales, comprendre leur évolution, restaurer les milieux dégradés et anticiper les risques. Le programme du Barrage vert s'inscrit dans cette démarche de lutte contre la désertification et de restauration des espaces dégradés.

Qu'elle soit liée aux croyances, à l'histoire ou aux besoins quotidiens, la relation entre l'homme et l'arbre rappelle une réalité essentielle : la forêt est un patrimoine vivant. Associer les savoirs traditionnels aux avancées scientifiques permet de mieux la protéger. Préserver les arbres aujourd'hui, c'est aussi défendre la biodiversité, limiter les effets du changement climatique et transmettre aux générations futures un environnement plus équilibré.

C.S

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

VASTES CAMPAGNES DE PLANTATION À L'OUEST DU PAYS

Les célébrations de la Journée nationale de l'arbre, coïncidant avec le 25 octobre, qui se déroulent cette année sous le slogan "Ensemble pour restaurer nos forêts", ont été marquées, dimanche, dans les wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, par l'organisation de vastes campagnes de plantation d'arbres dans différentes zones forestières. A Oran, une campagne de plantation a été organisée dans la forêt de Bethioua, avec la participation de différentes composantes de la société civile, des collectivités locales, des agents forestiers et d'autres intervenants.

De son côté, la Conservation des forêts a programmé la plantation de 93 000 plants de différentes espèces sur une superficie de 14 hectares, répartis sur 13 sites à travers la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de son programme annuel, qui se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain.

A Mascara, 16 000 plants ont été mis en terre dans les zones forestières et urbaines, notamment dans les forêts de Zakour, dans la commune de Mamounia, de Nesmot, dans la commune du même nom, de Fergoug, dans la commune de Mohammadia, du mont Nadour, dans la commune d'El-Menouar, ainsi que dans la forêt d'Essafsaf, dans la commune de Makdha. Des plantations ont également été réalisées dans les espaces verts et aux abords des équipements publics et des établissements scolaires des différentes villes de la wilaya.

Cette opération a mobilisé des agents forestiers, des éléments de la Protection civile, des membres

de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, ainsi que des cadres et des employés de plusieurs organismes et institutions publics. Des membres d'associations locales, des jeunes adhérents de des Scouts musulmans algériens (SMA), des élèves d'établissements scolaires et des citoyens bénévoles y ont également pris part.

Les plantations ont donné lieu à la mise en terre différentes espèces arboricoles, notamment le pin d'Alep, l'eucalyptus, l'acacia, le cyprès, le caroubier et des arbustes ornementaux.

A Tiaret, une vaste campagne a été lancée pour la plantation de 12 500 plants forestiers dans différentes zones boisées, dont 4 000 plants seront mis en terre dans la région de Kef-Rmel, sur les hauteurs de la ville, tandis que 8 500 autres seront répartis entre plusieurs espaces forestiers, notamment El Gâada, dans la commune de Frenda, Hermala, dans la commune de Sidi-Abdelghani, Eddalia, dans la commune de Mechraâ Safa, Echamakh, dans la commune de Nadora, ainsi que El-Houassi, dans la région de Ksar Chellala.

A Tlemcen, une campagne de plantation a été organisée dans la réserve de Moutas, située dans la forêt de Zerifat, dans la commune de Mansourah. La manifestation s'est déroulée en présence de l'inspectrice générale des forêts auprès de la Direction générale des forêts (DGF), Nedjima Rahmani, ainsi que des autorités de la wilaya.

L'opération a porté sur la plantation d'oliviers et a été accompagnée d'expositions consacrées aux différentes activités du secteur forestier,

notamment le reboisement, la prévention des incendies et les projets d'élevage d'oiseaux.

A cette occasion, quatre moulons à manchette (Laroui) et huit faisans ont également été relâchés dans la réserve, qui s'étend sur une superficie totale de 2 156 hectares.

Par ailleurs, la Conservation des forêts de la wilaya a programmé la plantation de 10 000 plants de différentes espèces dans 18 zones. Elle a également conclu 29 conventions avec plusieurs associations afin d'assurer le suivi des plantations et leur protection.

A Saïda, une opération de plantation de 6 400 plants forestiers et fruitiers a été lancée dans cinq communes, avec la participation des différents acteurs engagés dans la protection des forêts et l'extension des espaces verts.

L'opération a concerné les communes d'Aïn-Soltane, de Mâamoura et de Youb, ainsi que celle d'Ouled-Khaled, qui a bénéficié de la part la plus importante, avec 5.000 plants.

A Aïn Témouchent, la Conservation des forêts a programmé la mise en terre de 6 800 plants dans six sites forestiers, situés dans les communes de Hessasna, d'El-Emir Abdelkader, de Sidi-Ouriach et de Sidi-Safi. L'administration forestière a également réservé 8 000 plants à un programme mené en coordination avec plusieurs associations locales. Ces plantations seront réalisées dans différentes communes de la wilaya, sur une superficie estimée à 60 hectares dans les zones urbaines.

A Mostaganem, 2 500 plants ont été mis en terre dans différentes

zones forestières de la wilaya, alors qu'à Sidi Bel-Abbès, 2 400 plants de différentes espèces forestières et semi-forestières ont été plantés dans la forêt de Louza, située dans la commune de Zerouala.

Cette manifestation environnementale, organisée par la Conservation des forêts, s'est déroulée en présence des autorités locales et avec la participation active des différents partenaires, des acteurs associatifs et des militants de la protection de l'environnement, mobilisés pour assurer la réussite de cette opération de plantation et contribuer à la restauration du couvert végétal de la région.

De son côté, la Conservation des forêts de la wilaya de Tindouf a célébré cette journée en organisant une vaste campagne de plantation au sein de l'université "Ali-Kafi", avec la participation des autorités locales et des représentants de différents organismes et directions.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le couvert végétal et à ancrer une culture de préservation du patrimoine forestier, notamment dans les régions sahariennes.

Il a été, aussi, organisé une cérémonie dans l'amphithéâtre principal de l'université. Elle a notamment été marquée par la projection d'un documentaire vidéo consacré à l'arganier et à son importance écologique et économique, ainsi que par l'hommage rendu aux agents relevant du secteur forestier, en reconnaissance de leurs efforts en matière d'arrosage, de taille et d'entretien des espaces verts.

R.Env

L'APPEL DU MINISTRE DE LA JEUNESSE À PARTIR DE TLEMCEN

IMPLIQUER LES CRÉATEURS DE CONTENU DANS LES QUESTIONS NATIONALES

Lors de sa visite samedi dernier à Tlemcen, M. Mustapha Hidaoui a insisté sur la nécessité d'impliquer les créateurs de contenu dans les différentes questions nationales, afin de contribuer à la sensibilisation des jeunes et d'en faire des acteurs actifs du processus de développement.

Par Ikram Haou

Dans le cadre de la cérémonie de clôture de la première édition du Festival national des créateurs de contenu, le ministre de la Jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a déclaré que son ministère œuvre à créer des espaces susceptibles de contribuer à l'encadrement des jeunes et de les aider à découvrir leurs compétences. Ce festival représente l'un des grands événements organisés par le ministère. Il s'adresse aux influenceurs ayant un impact positif sur l'opinion publique, en leur permettant d'acquérir de l'expérience et du professionnalisme dans la création de contenu. Le ministre a souligné que la concurrence entre les créateurs portait sur deux thématiques : la lutte contre les drogues et la promotion du tourisme local. Selon lui, les jeunes

participants ont réalisé de nombreuses vidéos qui servent à enrichir le patrimoine numérique national et contribuent également à renforcer l'esprit de citoyenneté chez les jeunes, afin de les inciter à participer davantage à la vie publique et à être plus présents au sein de la société. De plus, M. Hidaoui a ajouté que le ministère de la Jeunesse avait réussi à engager une nouvelle démarche visant à structurer la jeunesse algérienne à travers différentes activités permettant de valoriser ses capacités et ses potentialités, de favoriser son intégration dans la vie publique et de l'amener à s'intéresser à la lutte contre les différentes menaces ainsi qu'à la défense des causes nationales, a-t-il souligné. Cette première édition est une réussite remarquable grâce aux efforts déployés par le Conseil supérieur de la jeunesse et aux différentes manifestations organisées par le ministère, dans le cadre des orientations du président de la République, qui insiste sur l'accompagnement des jeunes, la création d'espaces innovants pour leur encadrement, ainsi que la valorisation de leurs capacités et le développement de leurs talents, a noté le ministre. Il faut mentionner que durant la clôture de cette nouvelle édition, des prix ont été décernés aux lauréats des premières places dans la catégorie des professionnels de la création de

contenu ayant traité le thème des drogues, notamment à Aït Taleb Youcef, qui a remporté la première place, suivi de Mechroub Nouha Ihsane à la deuxième place, de Toumi Abderrahim à la troisième place et de Chaârane Oussama à la quatrième place. Pour les lauréats de la catégorie des amateurs, toujours dans le même thème, il y a Tichrafi Mohamed, qui a décroché la première place, suivi de Kaddous Mouad à la deuxième place, de Bensaïd Sofiane à la troisième place et de Rezgui Abdelhak à la quatrième place.

En outre, cinq autres lauréats de la catégorie des professionnels ont été récompensés pour leurs contenus consacrés à la promotion du tourisme, où la première place est revenue à Ouisset Abderrahmane, suivi de Youcefi Youcef à la deuxième place, de Wazen Aymen à la troisième place, de Khaoua Yasmine à la quatrième place et de Dhaifi Bilal à la cinquième place.

Sur le même thème, dans la catégorie des amateurs, les lauréats sont Khia Reda, qui a remporté la première place, suivi de Raber Farouk à la deuxième place, de Belhabe Mohamed à la troisième place et de Kazi Tani Hichem à la quatrième place. Tous ces travaux des participants ont été évalués par les membres d'un jury composé d'enseignants universitaires et d'experts en médias numériques,

en audiovisuel et en marketing électronique. Notons que durant la cérémonie de clôture, l'accent a été mis sur plusieurs points qui aident à développer l'insertion de l'économie créative dans la stratégie nationale, notamment l'obligation de renforcer le rôle des établissements de jeunesse dans l'accueil et l'accompagnement des talents, d'encourager la création de clubs spécialisés dans la production de contenu, ainsi que de mettre en place une plateforme numérique destinée à encadrer et à accompagner les créateurs de contenu, et l'élaboration d'un guide de référence définissant leurs droits et leurs obligations et précisant les règles professionnelles, éthiques et juridiques régissant cette activité. Rappelons que cette première édition du Festival national des créateurs de contenu a été organisée du 22 au 24 octobre en cours par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, en coordination avec l'Association de wilaya des activités de jeunesse et des sports, où elle a connu la participation de 270 créateurs de contenu professionnels et amateurs de différentes wilayas du pays, ainsi que de propriétaires de chaînes et de pages actives sur les plateformes numériques, et de jeunes membres de clubs de création de contenu dans des établissements de jeunesse.

I.H

PROJET BALADNA-ALGÉRIE

50 JEUNES EN FORMATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Une session de formation au profit de 50 jeunes a été lancée, dimanche à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) "Cheikh Mohamed Bey Belalem" d'Adrar, afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée du projet intégré algéro-qatari "Baladna-Algérie" destiné à la production de lait en poudre, a-t-on appris de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Organisée dans le cadre d'un accord entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et la société Baladna-Algérie, cette session vise à assurer une formation spécialisée et qualifiante aux stagiaires, a précisé le directeur du secteur, Tayeb El-Kharssi.

La formation porte notamment sur diverses spécialités dans plusieurs domaines liés au projet, dont l'élevage bovin, la santé animale, les

grandes cultures, ainsi que l'exploitation et la maintenance des équipements agricoles, a indiqué un responsable des ressources humaines de la société Baladna-Algérie, Hakim Betayeb.

De leur côté, les bénéficiaires de cette formation ont salué l'initiative, exprimant le souhait de voir d'autres sessions de formation similaires organisées prochainement.

R.S

ÉCONOMIE DE MONTAGNE

APPEL À VALORISER LE RÔLE DE LA FEMME RURALE

Les participants au premier séminaire national sur "l'agriculture de montagne et l'économie rurale", clôturé dimanche à l'université 20 août 1955 de Skikda, ont appelé à "valoriser le rôle de la femme rurale et des jeunes dans l'économie de montagne".

Les participants à cette rencontre de deux jours, initiée par l'Union nationale des ingénieurs agronomes en coordination avec l'assemblée populaire de wilaya (APW), ont recommandé l'élaboration de "programmes d'appui à la femme rurale et aux jeunes par la formation, l'accompagnement technique et la facilitation du financement et de la création de micro-entreprises et coopératives pour le développement de projets liés aux produits locaux, aux activités de transformation traditionnelle et au tourisme rural et écologique".

Les recommandations lues par Mounir Oubiri, président de l'union nationale des ingénieurs agronomes, ont appelé à "créer un conseil national des ingénieurs agronomes et un organe national supérieur chargé du développement des zones montagneuses via la coordination des politiques et programmes sectoriels et le suivi des projets".

"L'importance d'élaborer un pro-

gramme scientifique de développement de l'oléiculture en montagne et d'organiser des caravanes encadrées par des agronomes, chercheurs et services de vulgarisation pour sensibiliser les agriculteurs à la culture biologique et pratiques agricoles durables et rationaliser l'usage de l'eau", a été également soulignée. Il a été aussi recommandé de préserver les ressources naturelles, prévenir les incendies de forêts, réhabiliter les écosystèmes, renforcer la recherche et la numérisation et développer l'écotourisme. L'accent a été porté sur "le renforcement de la coopération entre l'université, les organismes professionnelles et les administrations concernées pour exploiter la recherche et l'innovation dans le développement de l'agriculture de montagne, la valorisation des ressources locales, l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits locaux".

La rencontre a passé en revue la situation actuelle de l'agriculture de montagne, sa valorisation, le soutien à l'investissement, les coopératives, la recherche et la numérisation en vue de développer ces régions et l'économie rurale, selon les organisateurs.

R.C

HUMANITAIRE

LE CRA ÉLU MEMBRE NON PERMANENT DU COMITÉ ISLAMIQUE DU CROISSANT INTERNATIONAL

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a été élu membre non permanent du Comité islamique du Croissant international (CICI), lors de la 52e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), qui se tient à Bagdad (Irak), indique dimanche un communiqué de cette organisation humanitaire.

Cette élection "constitue un nouvel acquis qui vient consacrer la présence du Croissant-Rouge algérien en tant qu'acteur dans le domaine humanitaire international, renforçant ainsi sa place parmi les instances humanitaires internationales et ouvrant de nouvelles perspectives pour l'échange d'expertises et le développement des pratiques en matière de secours et d'action humanitaire", précise la même source.

Le CICI compte parmi les principales institutions spécialisées relevant de l'OCI, qui compte 57 Etats membres, dont l'Algérie. Il joue un rôle important dans la coordination des efforts de secours et le développement de l'action humanitaire entre les Etats membres.

Cette élection "permettra au CRA de consolider ses relations avec les partenaires et les instances humanitaires internationales et de renforcer son influence dans les initiatives et les efforts humanitaires, contribuant ainsi au développement des mécanismes d'intervention, à l'élargissement du champ de la réponse sur le terrain et à l'amélioration de l'accès aux catégories les plus vulnérables, dans le respect de la dignité humaine et des principes fondamentaux de l'action humanitaire", conclut le communiqué.

R.C

MONDIAUX 2026 DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

NOUVELLE MÉDAILLE D'OR POUR L'ALGÉRIENNE KAYLIA NEMOUR À LA POUTRE

L'Algérienne Kaylia Nemour a décroché une médaille d'or au concours de la poutre aux Mondiaux 2026 de gymnastique artistique, actuellement en cours à Rotterdam (Pays-Bas), après avoir obtenu une excellente note de 14.566 points : 6.300 en difficulté et 8.266 à l'exécution.

Sur le podium, la championne olympique de 19 ans a devancé la Chinoise Zhang Qingying (2e/14.566 pts: 6.500 en difficulté et 8.066 à l'exécution), et la Brésilienne Flavia Saraiva (3e/14.300). Il s'agit de la deuxième médaille d'or pour Nemour dans ces Mondiaux-2026, après celle décrochée la veille, au concours des barres asymétriques, avec une excellente note de 15.333 points (7.000 en difficulté et 8.333 à l'exécution).

Une belle performance, qui l'a placée devant l'Allemande Helene Kevric, deuxième avec 14.833 points, et l'Américaine Skye Blakely, troisième et médaillée de bronze avec 14.600 points.

Une nette progression pour la jeune algérienne, qui avait pris la médaille d'argent au concours de la poutre lors des précédents Mondiaux de gymnastique artistique, disputés en 2025 Jakarta (Indonésie). Pour rappel, Nemour avait terminé à la quatrième place du concours général, vendredi, avec un total de 54.998 points, alors que sur le plan collectif, l'équipe nationale féminine algérienne, a signé une participation historique à cette compétition, en terminant à la 20e place au général, avec un total de 151.996 points. Six athlètes algériens ont participé aux Mondiaux de Rotterdam, à savoir : Adam Cogatz chez les messieurs ainsi que Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et Kaylia Nemour chez les dames.

RS



FOOT / LIGUE 1

L'ES SÉTIF VEUT SE SÉPARER DE SON ENTRAÎNEUR ÉGYPTIEN, HAMADA SEDKI

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche matin la tenue d'une réunion d'urgence avec l'entraîneur en chef de son équipe senior, l'Égyptien Mohamed Yahia Mahmoud Sedki, dit "Hamada Sedki", pour étudier la possibilité d'une séparation à l'amiable, et dès l'après-midi même.

"La Direction de l'ESS compte tenir une réunion d'urgence avec l'entraîneur Hamada Sedki, ce dimanche après-midi, pour étudier la possibilité d'une séparation à l'amiable, avec lui ainsi qu'avec les autres membres de son staff technique, au vu de la longue séries mauvais résultats qui ont été concédés en ce début de

saison" a encore précisé la Direction de l'Aigle Noir dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Les responsables sétifiens se sont dits "soucieux" de l'état dans lequel se trouve actuellement leur équipe, qui pointe à une modeste douzième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec un capital de cinq points, et qui reste sur une défaite à domicile contre le nouveau promu CR Aïn Témouchent (2-1), dans le cadre de la septième journée.

La Direction de l'Aigle Noir a conclu en affirmant qu'il est de son "devoir de prendre toutes les décisions qui s'imposent, pour le bien de l'équipe et de ses supporters". Agé de 66 ans,

Sedki avait pris les commandes techniques de l'ESS en juillet 2026, avec pour mission de redorer son blason et de jouer les premiers rôles, aussi bien en Ligue 1 qu'en Coupe d'Algérie.

Ancien défenseur central du Ahly du Caire entre 1984 et 1993, Sedki a remporté plusieurs titres nationaux et internationaux en tant que joueur, et il compte 27 sélections avec les Pharaons.

Après la fin de sa carrière de joueur et sa reconversion, il a dirigé plusieurs clubs égyptiens, dont Smouha, ENPPI, Al Hazm, Al Hilal, Al Entag et ZED FC, avant de tenter une expérience en Algérie, à travers l'ESS.

RS

FOOT / LIGUE 1 (7^e JOURNÉE)

LE CRB ACCROCHE L'USMA (2-2) ET REJOINT À NOUVEAU LE MCO EN TÊTE

Le CR Belouizdad a rejoint le MC Oran en tête du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, à la faveur du nul (2-2) obtenu face à l'USM Alger, en match derby, disputé samedi soir au stade du 5-Juillet, dans le cadre de la septième journée, ayant vu la JS Kabylie et le CR Aïn Témouchent repartir avec de précieuses victoires de leurs déplacements respectifs chez l'USM Khenchela (3-0) et l'ES Sétif (2-1).

Le Chabab avait commencé par mener (2-0), grâce à son buteur tunisien Benhammouda, auteur d'un doublé aux (8^e sp et 28'), avant de se faire rejoindre au score, grâce à deux penalties, transformés par Ramdaoui (45'+10) et Khaldi (56').

Sur leur lancée, les Rouge et Noir avaient essayé d'inscrire au moins un troisième but, pour reprendre l'avantage au score, et s'imposer dans ce derby, mais l'expulsion du défenseur Achraf Abada à dix minutes du coup de sifflet final a quelque peu tempéré leurs ardeurs.

Ainsi, malgré une excellente deuxième mi-temps, grâce notamment à l'apport des remplaçants, l'USMA a dû se contenter d'un nul

à domicile, qui la maintient à la cinquième du classement général, avec onze points. Les bonnes affaires du jour ont été réalisées essentiellement par la JS Kabylie et le CR Aïn Témouchent, qui se sont imposés hors de leurs bases, respectivement chez l'USM Khenchela (3-0) et l'ES Sétif (2-1). Les buts des Canaris ont été l'œuvre du jeune international Akhrib Lahlou (55'), et surtout Messaoudi, auteur d'un doublé aux 49' et 65', permettant à leur équipe de se hisser à la troisième place du classement général, avec treize points.

De son côté, le CRT s'en est remis à l'efficacité de Zaïlouk (15') et Baouche (82') pour mener confortablement au stade du 8-Mai 1945, avant que l'ancien Usmiste, Benayad, ne sauve l'honneur pour les Sétifiens à la 90'+2.

Une importante victoire en déplacement, qui permet au nouveau promu de se placer à la septième place du classement général, avec huit points, à égalité avec la JS El Biar, qui la veille, a été tenue en échec à domicile par le MC Oran (0-0). De son côté, et suite à cet énième échec depuis l'entame de la saison, l'Aigle Noir sétifien recule à la douzième place du classement

général, avec un maigre capital de cinq points.

A l'inverse, l'Olympique Akbou et le MB Rouissat, qui se portent relativement bien en ce début de saison, ont confirmé tout le bien qu'en pensait d'eux, en réalisant de nouvelles performances, respectivement (3-0) contre le CS Constantine et (1-1) chez l'ASO Chlef, se maintenant ainsi dans des positions confortables dans le milieu de tableau. Pour sa part, la JS Saoura tarde toujours à trouver son rythme de croisière, comme en témoigne son nouveau faux pas à domicile contre l'ES Ben Aknoun (0-0). Le club de Béchar reste scotché ainsi à la 15e et avant dernière place du classement général, avec un modeste capital de trois points, alors que l'ESBA est 10e, avec sept points.

Les péripéties de cette septième journée se poursuivront mardi, avec le déroulement du huitième et dernier match inscrit à son programme, et qui mettra aux prises l'US Biskra et le MC Alger. Un des duels les plus déséquilibrés de cette journée, entre le champion en titre qui se déplace chez l'actuelle lanterne-rouge.

RS

ESCRIME /COUPE DU MONDE DE SABRE (CADETS/JUNIORS) À ORAN

L'ITALIENNE VITTORIA MOCCI ET LE TURQUE FURKAN YAMAN SACRÉS EN INDIVIDUEL

L'Italienne Vittoria Mocci chez les filles et le Turque Forkun Yaman chez les garçons ont remporté les titres individuels (juniors) de l'étape d'Oran de la Coupe du monde de sabre, à l'issue des finales disputées vendredi et samedi, à la salle omnisports du complexe olympique Miloud Hadeffi.

Dans le tableau féminin, Mocci s'est imposée en finale face à Tsang Yeut Ching, de Hong Kong, sur le score de 15 touches à 11, alors que les médailles de bronze sont revenues aux Russes Anfisa Gormova et Alla Aidaravo.

Chez les garçons, dont les épreuves s'étaient déroulées vendredi, le titre individuel était revenu au turque Yaman Fukan, vainqueur face à son compatriote Bekkar Cadeniz, sur le score de 15-12.

De leur côté, les sabreurs algériens (juniors) Benseghier Oussama et Ait Oufella Matiss ont réussi à atteindre les éliminatoires du tableau des 128, au moment où le parcours des autres algériens (cadets et juniors) engagés dans cette compétition, s'était arrêté au stade des poules de qualification, "compte tenu du niveau très élevé", selon l'entraîneur national Hama Antar.

Chez les cadets, dont les épreuves s'étaient déroulées jeudi, les titres ont été remportés par l'Espagnol Florez de Vargas Alejandro chez les garçons, et Shuhan Yang, de Hong Kong, chez les filles.

Les épreuves de l'étape d'Oran de la Coupe du monde de sabre (jeunes catégories) se poursuivent dimanche, avec le déroulement des épreuves (par équipes / juniors).

Cette étape de la Coupe du monde cadets et juniors permettra aux jeunes escrimeurs d'engranger de précieux points au classement mondial, en prévision des Championnats du monde de leurs catégories d'âge respectives, prévus du 1er au 9 avril 2027 à Rio de Janeiro (Brésil).

Organisée sur une durée de quatre jours par la Fédération algérienne d'escrime (FAE), en collaboration avec la Fédération internationale de la discipline (FIE), cette manifestation sportive rassemble 282 jeunes escrimeurs et escrimeuses, représentant 24 pays.

RS

PATRIMOINE CULTUREL

LA DÉCLARATION DE DJANET POUR PROTÉGER L'ART RUPESTRE AFRICAIN

Les travaux de la deuxième rencontre internationale organisée dans le cadre de la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet se sont achevés vendredi dernier par l'adoption d'un document de référence fondateur, « la Déclaration de Djanet », visant à protéger l'art rupestre africain, à approfondir sa connaissance et à assurer sa transmission aux générations futures.

Par Malika Azeb

Ce document de référence comprend plusieurs recommandations, lues par l'inspecteur du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Salah Amokrane, en présence du wali de la wilaya de Djanet, M'Hamed Moumen, du commissaire du festival, Abdellah Bouguendoura, ainsi que de chercheurs, d'experts et de spécialistes locaux et étrangers participant à cet événement.

Les recommandations ont porté sur l'inventaire, la protection, la gestion et la préservation du patrimoine rupestre africain, ainsi que sur le renforcement des efforts visant à le protéger, à l'étudier et à le valoriser, et sur la coordination des efforts africains et internationaux dans ce domaine.

Dans ce cadre, l'importance de « renforcer les travaux d'inventaire en tant que priorité permanente, en s'appuyant sur les moyens, méthodes et technologies modernes d'enregistrement et de gestion de l'information, en sus de la création de bases de données et du soutien aux recherches pluridisciplinaires fondées sur la documentation et l'analyse au moyen de techniques d'imagerie et de numérisation, outre les analyses archéométriques appropriées tenant compte du



contexte archéologique local » a été soulignée.

Les participants ont également mis en avant l'importance de « soutenir la recherche scientifique et la formation en encourageant la coopération entre les établissements scientifiques, les responsables de la gestion des sites et les détenteurs des savoirs locaux, ainsi qu'en renforçant les moyens consacrés aux travaux de documentation et de recherche et au suivi de l'état des sites ».

Ils ont en outre insisté sur la nécessité d'accorder la priorité absolue au suivi des effets du changement climatique, à la lutte contre le vandalisme et au trafic illicite de biens archéologiques menaçant les sites.

D'autre part, les participants ont appelé à renforcer la mise en œuvre des mesures de protection juridique et la coopération dans la lutte contre le

vandalisme, le pillage et le trafic illicite des biens archéologiques, tout en veillant à garantir la protection des sites d'art rupestre et des paysages qui les entourent dans le cadre des politiques d'aménagement et de développement.

Les recommandations ont, par ailleurs, souligné « l'importance d'accorder la priorité aux sites et aux éléments exposés à des risques ou menacés de dégradation ou de disparition, sur la base d'une évaluation scientifique du niveau de risque, ainsi que de renforcer les capacités des institutions communautaires et des acteurs locaux, notamment les guides et les agents issus des communautés locales chargés de la surveillance des sites et du suivi de leur état, à travers la formation, l'appui technique et la sensibilisation à la protection du patrimoine rupestre ». Une autre recom-

mandation concerne le recours à la numérisation et à la recherche scientifique afin d'actualiser les inventaires et d'identifier en amont les zones nécessitant une intervention d'urgence.

Les participants ont également appelé à la création d'une charte éthique visant à réguler les flux de visiteurs en fonction de la fragilité de l'écosystème archéologique.

À noter que la première édition du Festival international de l'art rupestre à Djanet, organisée par le ministère de la Culture et des Arts sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été clôturée par la tenue de la rencontre internationale sur la conservation des sites d'art rupestre du Tassili n'Ajjer, à laquelle ont pris part des experts et des chercheurs algériens et internationaux.

M.A

EXPOSITION CIRTA DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS MANUELS 35 PARTICIPANTS ONT RÉPONDU PRÉSENTS

Trente cinq participants prennent part à l'exposition Cirta de l'artisanat et des métiers manuels, ouverte dimanche, au centre-ville de Constantine, dans le cadre d'un programme tracé par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) portant célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

Organisée en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat et l'Assemblée populaire communale (APC), cette exposition à vocation nationale connaît la participation d'une dizaine de wilayas dont Tlemcen, Alger, Constantine, Bejaia, Jijel et Sétif, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM, Abdelghani Sifer.

Les artisans, venus présenter leurs produits et promouvoir leur savoir-faire traditionnel lors de cette manifestation artistique, exposent aux Allées Benboulaïd, aménagées spécialement pour l'événement, des articles qui témoignent de la richesse et la diversité du patrimoine artisanal algérien dont

des objets décoratifs en cuivre, en céramique, en cuir, en vannerie et en poterie.

Le jeune dinandier Bilal Bencherif de Constantine qui a hérité ce métier de son père a souligné que "cette manifestation artisanale demeure une opportunité pour les citoyens d'être en contact direct avec des artisans".

De son côté, Mohamed Kaci, artisan spécialisé dans l'habit traditionnel, venu d'Ain Témouchent a mis l'accent sur "l'importance de ce genre de manifestations, constituant un espace de rencontres et d'échanges des connaissances et d'expériences entre les professionnels de ce secteur".

Programmée également dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre de chaque année), l'exposition se poursuivra jusqu'au 12 du même mois pour permettre aux visiteurs de découvrir des produits artisanaux authentiques, selon les organisateurs.

R.C

FESTIVAL NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES ET DU GRAFFITI À MASCARA ORGANISATION DES ÉLIMINATOIRES DE WILAYA

La Maison de jeunes "Chahid Semmache-Saïd", à Mascara, a abrité, samedi, les éliminatoires de wilaya du Festival national des arts plastiques et du graffiti, a indiqué la direction de la Jeunesse et des Sports, initiatrice de la rencontre.

La même source a précisé à l'APS que ces éliminatoires, qui se sont déroulées durant une journée, ont permis de désigner le jeune Bouslama Ilyes-Hachem, adhérent du complexe sportif de proximité " 5-Juillet 1962", meilleur artiste dans les deux catégories : peinture à l'huile et peinture murale (graffiti). Il s'est distingué par la réalisation de dessins ayant pour thème la sensibilisation aux dangers de la toxicomanie.

La même source a ajouté que le jeune Bouslama Ilyes Hachem s'est qualifié pour participer au Festival national des arts plastiques et du graffiti, prévu dans la wilaya de Batna du 31 octobre au 4 novembre prochain.

Le candidat qualifié a été sélectionné par un jury composé de spécialistes des arts plastiques et du graffiti, ainsi que de cadres de la DJS et de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), a-t-on fait savoir de même source.

Ces éliminatoires, organisées à l'initiative de la DJS, en coordination avec l'ODEJ et la Ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, ont enregistré la participation de 20 jeunes adhérents d'établissements de jeunesse des communes de Mascara, Mohammadia, Hachem, Sig, Ghriss, Tighennif, Bouhanifia et Oued El Abtal.

Cette manifestation vise à sélectionner les jeunes talents dans les domaines des arts plastiques et du graffiti, à mettre en valeur les créations des adhérents des établissements de jeunesse de la wilaya et à promouvoir leurs activités dans ce domaine artistique, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, la même source a annoncé que la DJS de la wilaya de Mascara prévoit d'organiser, prochainement, des concours destinés à découvrir et à sélectionner de jeunes talents dans les domaines des arts plastiques, du chant et de la musique. Ces concours s'adresseront aux jeunes adhérents des établissements de jeunesse de la wilaya.

RC

NAZA

LE MIROIR QUE L'OCCIDENT REFUSE DE REGARDER

(2/2)

Le silence stupéfait nait-il de la reconnaissance, par le public, que les actes sans friction et impersonnels de surveillance, de sélection de cibles et d'exécution par l'IA à Gaza sont déjà en train d'être déployés bien plus près de chez nous ?

Par Jonathan Cook
In mondialisation.ca, 23 octobre 2026

Que des jeunes gens intelligents, soucieux de leur carrière, obéissants, exactement comme ceux qui ont conçu le système d'IA israélien de contrôle absolu, de surveillance inéluctable, de meurtre sans sentiment, sont en train de concevoir pour nous le même système automatisé de juge, de jury et de bourreau ?

Ce que nous voyons à l'écran est le prototype d'un nouveau type d'État sécuritaire dopé à l'IA, qui servira de Panoptique impitoyable dans lequel nous serons tous prisonniers. Un État où même l'apparence démocratique de dirigeants responsables devant les gouvernés s'effondre.

L'horreur intérieure

Le choc du public, je le soupçonne, tenait à toutes ces choses. Mais il y avait une raison encore plus profonde pour laquelle NAZA nous a laissés sans voix.

Ce film ne parle pas de l'horreur tangible et visible de Gaza — une horreur dont nous avons tant vu à nos écrans au cours des trois dernières années.

Il parlait de quelque chose de plus caché, de bien plus proche de nous. Il parlait de l'horreur tapie en chacun de nous. Ce que la philosophe germano-



juive Hannah Arendt a appelé « la banalité du mal ».

Nous avons été stupéfaits, je crois, en réalisant que les 24 Israéliens sur l'écran — dont chacun a admis, souvent sans émotion, parfois avec un peu de fierté, avoir commis les plus monstrueux des crimes — auraient pu être notre fils ou notre fille, notre frère ou notre sœur.

La seule raison d'applaudir, me semblait-il, était de couvrir la petite voix calme de la conscience qui demande : « Aurais-je pu faire comme eux ? Mes enfants l'auraient-ils pu ? »

NAZA est un coup de poing dans le ventre non parce qu'il nous apprend quoi que ce soit que nous ne savions ou ne soupçonnions déjà à propos d'Israël et de Gaza.

Les journalistes palestiniens de l'enclave nous ont montré chaque jour les preuves du génocide, avant que chacun ne soit éliminé par la machinerie d'IA d'Israël — dans le plus grand massacre de professionnels des médias jamais enregistré.

Non, le film nous dit quelque chose de bien plus honteux. Il nous dit qui nous sommes. Il nous dit exactement sur quoi reposent les piliers de notre « civilisation » occidentale.

Les privilèges occidentaux d'aujourd'hui ont été bâtis sur une longue histoire de colonialisme nu et raciste — de cupidité, de pillage, d'esclavage, de génocide — auquel nous n'avons jamais véritablement renoncé ni que nous avons jamais abandonné.

Israël poursuit cette tradition pour

nous, à la fois en affinant l'efficacité technique du colonialisme par une expérimentation meurtrière et sans fin sur une population palestinienne captive, et en occultant notre propre complicité dans cette barbarie. C'est la raison pour laquelle il a été si facile à nos dirigeants de se faire les complices du génocide d'Israël : fournir les bombes, transmettre le renseignement, assurer la couverture diplomatique, excuser les « excès », écraser les manifestations.

NAZA nous réduit au silence non pas à cause de la monstruosité de ce qu'Israël a fait, mais parce qu'il constitue la preuve irréfutable de notre propre monstruosité. Nos sociétés ont tout regardé et n'ont rien fait. Nous sommes tous coupables.

JONATHAN COOK

AIDE À L'UKRAINE

L'UE À COURT DE MOYENS FRAPPE À TOUTES LES PORTES

Par Alexandre Lemoine
In mondialisation.ca

Bruxelles ne sait plus où trouver les fonds pour satisfaire les demandes croissantes de Kiev

Il devient de plus en plus difficile pour l'Union européenne de débloquer des fonds supplémentaires pour soutenir Kiev : au sein de l'UE, tous ne savent pas comment rembourser les sommes déjà allouées, et certains États membres déclarent ouvertement qu'ils ne sont pas prêts à de nouvelles dépenses. Cette situation critique pousse Bruxelles à chercher des financements en dehors de l'Union européenne. Ce thème devrait être abordé lors des sommets UE-Canada et UE-Royaume-Uni prévus en octobre-novembre.

L'Union européenne et ses États membres assurent actuellement 80% de l'aide extérieure à l'Ukraine, a rappelé ces derniers jours la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. « Il est urgent que d'autres partenaires s'engagent davantage », a-t-elle lancé.

Comme le rapporte Politico en citant des sources haut placées au sein de l'UE, la question du financement de l'Ukraine devient « le thème central de chaque réunion sans exception » avec les pays soutenant Kiev.

Bruxelles aura l'occasion de discuter de contributions supplémentaires dès cet automne : un sommet UE-Canada est prévu fin octobre, et un sommet UE-Royaume-Uni en novembre.

En outre, selon Politico, des consultations pourraient être menées avec le Japon, la Norvège, l'Australie et des partenaires du Moyen-Orient. Bruxelles n'a pas l'intention, d'après les sources du journal, de conditionner directement les concessions commerciales et économiques à l'aide à l'Ukraine. Mais il est tout à fait possible que la contribution des partenaires influence l'atmosphère des négociations. Les demandes de l'Ukraine ne cessent de croître. « Nous avons besoin d'au moins 70 milliards d'euros supplémentaires de votre part, pour la défense, pour les armes, pour notre résilience. C'est un chiffre réaliste. Je vous demande de trouver cet argent », a déclaré Volodymyr Zelensky la se-

maine dernière lors du sommet de l'UE. Ses propos ont suscité de vives réactions dans plusieurs pays : les Européens eux-mêmes manquent de moyens pour couvrir de nombreux postes budgétaires essentiels, des dépenses sociales à la lutte contre l'immigration illégale.

« J'ai calculé l'ensemble des fonds que l'Ukraine peut recevoir depuis le début du conflit, y compris les 100 milliards d'euros inscrits dans le budget pluriannuel de l'UE [le budget 2028-2034 en discussion], plus les 70 milliards d'euros [demandés par Kiev pour 2027], cela fait 520 milliards d'euros. C'est une somme énorme. Il doit s'agir de prêts qui devront être remboursés, et non de dépenses à fonds perdus », a déclaré le Premier ministre tchèque Andrej Babiš. Selon lui, la partie tchèque ne garantira pas de crédit supplémentaire.

« À quoi cela ressemble-t-il au regard de ce que traverse l'Europe actuellement ? La Bulgarie ne participera pas à l'octroi de ces 70 milliards d'euros », a prévenu le Premier ministre bulgare Roumen Radev, dont la déclaration visait principalement le pu-

blic intérieur : ce dimanche 25 octobre, le premier tour de l'élection présidentielle se tiendra en Bulgarie. La Hongrie et la Slovaquie se sont également prononcées contre ce crédit supplémentaire. « C'est effectivement une charge énorme pour nos budgets », a également reconnu le chancelier allemand Friedrich Merz.

Les propos sont bien plus virulents du côté des politiciens d'opposition, en particulier ceux qui comptent se faire remarquer dans la série d'élections nationales prévues l'année prochaine dans les pays de l'UE.

« Zelensky a trouvé des naïfs qui lui donnent tous les milliards qu'il demande, et c'est pourquoi il continue de demander. Il nous a pris pour un distributeur de billets de l'Ukraine, et nous continuons à donner de l'argent », s'est indigné sur son blog Roberto Vannacci, député européen italien, chef du parti italien Futuro Nazionale.

Selon Reuters, les dirigeants de l'UE discuteront de la couverture du déficit de 70 milliards d'euros lors du sommet européen prévu fin novembre.

ALEXANDRE LEMOINE

F
E
N
R
E
T
N
E



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

81 BOUGIES POUR IDIR

Le célèbre et talentueux chanteur mythique, Idir, aurait eu 81 ans, le 25 octobre, si ce n'est la maladie qui a eu raison de lui....

Le destin en a décidé autrement. Idir nous a quittés physiquement, mais pas sa voix, et ses chansons, les textes qu'il a portés haut et tout ce qu'il nous a laissé de beau. Idir est né le 25 octobre 1945 au village Ath Lahcène à Ath Yanni, région qui a donné de nombreux hommes de culture dont le grand artiste Brahim Izri et le célèbre écrivain-chercheur Mouloud Mammeri ainsi que l'islamologue Mohamed Arkoun, entre autres. C'est le premier anniversaire de la naissance de Idir après son décès ayant jeté l'émoi et la consternation dans le milieu artistique et chez ses fans. Absent physiquement, Idir demeure présent dans le cœur de ses fans qui voient toujours en lui l'un des artistes qui les ont le plus marqués et bercés. La voix succulente de Idir a été pour beaucoup dans son immense succès. Son travail de groupe auquel il a opté depuis ses débuts, s'est avéré, également, fructueux, car avec la conjugaison des efforts des musiciens, des paroliers et des arrangeurs, les chansons portées par la voix magique de Idir finissaient, toujours, par conquérir les cœurs des fans.

Idir a aussi merveilleusement puisé dans le patrimoine culturel oral kabyle, en ressuscitant, aussi bien des airs musicaux que d'anciens contes et textes auxquels il a inculqués une fraîcheur remarquable. Avava Inouva en est la parfaite

illustration. Mais pas que.

Avava Inouva, la légendaire

La poésie et l'amour de cette dernière, Idir les avait, d'abord, hérités de sa mère et de sa grand-mère qui affectionnaient le verbe. Il en est de même concernant sa passion pour les contes.

Idir, en dépit de son amour pour la musique, ne délaisa pas ses études et put aller jusqu'à l'université à Alger. Et c'est à Alger, en remplaçant la diva Nouara au micro de la radio kabyle chaîne 2, cette dernière étant malade, qu'il décida de mettre le pied à l'étrier. Rsed a yides, est la première chanson interprétée par Idir à la radio avant la sortie de son premier disque comprenant la tonitruante chanson Avava inouva.

Le succès de Idir, à la sortie de son premier disque, a été fulgurant.

La chanson sort au milieu des années 70. Elle fait le tour du monde. Une première pour un artiste algérien d'expression kabyle. Ce premier disque fut distribué dans des dizaines de pays.

La chanson Avava inouva est même traduite dans plus de dix langues.

Des concerts explosifs

Idir s'affirme, par la suite, de plus en plus dans les concerts explosifs et interminables, qu'il aimait régulièrement et un peu partout.

De 1976 à 2017, Idir a produit 11 albums. Après la mort de Idir survenue le 2 mai 2020 à Paris, les journalistes Amer Ouali et Saïd Kaced



ont publié la première biographie sur le chanteur Idir, aux éditions Koukou. Le livre est intitulé: «Idir l'éternel». Amer Ouali et Saïd Kaced décrivent Idir comme étant une icône internationale de la musique kabyle, le produit d'une histoire fabuleuse et d'une généalogie insoupçonnée: humaniste humble et généreux, esprit libre, réfractaire au bling-bling et aux apparences frivoles, le «roi de la mélodie» était porteur d'une radicalité que la douceur d'une voix rassurante ne laissait pas toujours entendre. Amer Ouali et Saïd Kaced racontent, dans ce précieux livre, le rapport du chanteur à l'exil et au déracinement, sa condition d'émigré qui a

quitté l'Algérie en 1975, son engagement avec l'Association culturelle berbère, sa lutte contre le "piège du folklore" pour trouver une manière esthétique d'attirer les jeunes vers le patrimoine musical.

Présentée dans un style journalistique, la biographie signée par Amer Ouali et Saïd Kaced revient sur le parcours de l'artiste en s'attardant sur les moments phares ayant marqué son chemin vers la célébrité.

Aomar MOHELLEBI

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 24 octobre 2026

LE COUFFIN ET LE SACHET



Ce matin-là, le conflit reprit de plus belle. Hakawati venait d'acheter un kilo de pommes de terre. Le marchand, comme d'habitude, tendit un satchet en plastique.

— Voilà, khouya, plus simple ! dit-il.

Le couffin protesta :

— Non ! Mets-les dans mon ventre solide.

J'ai porté des kilos de grenades sans broncher. Je suis le compagnon de toujours !

Le satchet ricana :

— Compagnon ? Tu es lourd, tu prends de la place dans la maison, et tu sens la poussière. Moi je suis jetable, moderne, adapté au monde qui va vite.

Mais Chikh Hakawati fronça les sourcils. Je-

table, justement. Il voyait bien les satchets envolés par le vent, accrochés aux branches des figuiers, aux grillages des champs. Ils noircissaient les fossés, étouffaient les herbes. Le couffin, lui, une fois posé au sol, ne salissait pas la terre. Il reprit son souffle, et comme s'il s'adressait aux deux objets, il dit à voix basse :

— Vous êtes deux symboles. L'un parle de patience et de traditions, l'autre de vitesse et d'oubli. Mais moi, vieux que je suis, je dois choisir...

Le satchet, vexé, tenta un dernier argument : — Choisir moi, c'est choisir la légèreté ! Tu ne fatigueras pas ton bras tremblant.

Le couffin, lui, resta silencieux. Sa force parlait d'elle-même.

Alors Chikh Hakawati posa les pommes de terre dans le couffin. Le satchet, froissé, retomba au fond de sa poche. En sortant du souk, il croisa un enfant qui jouait à lancer des satchets comme des cerfs-volants. Hakawati soupira.

— Non, ce n'est pas de toi que j'ai besoin, dit-il doucement au satchet. Le monde doit apprendre à respecter la terre.

Le couffin, discret, se gonfla d'orgueil. Il n'avait rien gagné par les mots, mais par la fidélité. Et Chikh Hakawati, sous le soleil de Bordj, poursuivait sa marche, convaincu que chaque choix quotidien pouvait être un acte de mémoire.

Da Snitra Bba

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 24 octobre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:39	12:33	15:33	18:01	19:20

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE UN SÉMINAIRE NATIONAL SUR LES MÉDIAS NATIONAUX ET LES GUERRES HYBRIDES

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, dimanche au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire national, sous le thème "Les médias nationaux et les guerres hybrides... Affronter les défis et remporter le pari", indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Ont pris part à ce séminaire des ministres, des conseillers du président de la République, le Commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du MDN, les commandants des Forces, les commandants de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, le Directeur de Cabinet auprès du MDN, le Commandant de la 1ère Région militaire.

Etaient également présents, les chefs de départements, les directeurs et chefs de services centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que des directeurs des médias nationaux, des directeurs d'universités et des professeurs universitaires.

Après avoir souhaité la bienvenue aux hôtes et aux participants, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution d'ouverture, dans laquelle il a souligné l'importance du rôle des médias nationaux dans la construction d'une conscience collective et la lutte contre les risques des guerres hybrides.

"La guerre hybride, avec ses différentes dimensions et ses outils, constitue une source de menaces croissantes, en ce sens qu'elle exploite les énormes avancées des technologies de l'information et de la communication pour porter atteinte à la sécurité des Etats et à la cohésion des sociétés", a-t-il relevé.

"Dans ce contexte, les instances de socialisation, en particulier les médias, jouent un rôle national important dans la construction d'une conscience collective, axée sur la prévention des risques liés à ce type de guerres, la consolidation des constantes nationales et la valorisation des composantes symboliques et morales qui assurent la rési-



lience des pays", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a indiqué que "les responsables des médias sont appelés à faire preuve davantage de vigilance et à œuvrer à renforcer la stratégie médiatique nationale, à travers, notamment, la mise en place de mécanismes opérationnels capables de déconstruire la désinformation tendancieuse, et d'élaborer un récit national solide et objectif".

"A l'instar de nombreux pays, l'Algérie se trouve exposée à ce type de guerre, qui se déclare sous la forme de campagnes de désinformation, d'intox, de déformation des faits et des événe-

ments, d'attaques cybernétiques, et même de campagnes subversives. En effet, les ennemis de l'Algérie, leurs porte-voix médiatiques et les subversifs vendus tentent d'ébranler et de remettre en cause les réalisations majeures accomplies dans le cadre du projet de renouveau prometteur de notre pays, mis en œuvre sous la conduite éclairée de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", a-t-il appelé.

Dans le même sillage, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a ajouté: "A cet égard, nous avons toujours souligné,

au sein de l'ANP, qu'il était impératif de faire preuve d'une vigilance permanente, de saisir les enjeux de ces guerres et de prendre conscience de leur impact sur le cours des événements. Nous avons également insisté sur l'importance d'adopter une approche proactive et préventive, qui nous a permis de déjouer de nombreux plans hostiles visant à détruire l'unité et la cohésion de notre société et à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays".

A l'issue, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a annoncé l'ouverture officielle des travaux du séminaire.

Les participants ont également suivi un film documentaire intitulé "les médias nationaux à l'aune des guerres hybrides, défis et enjeux", produit par la Direction de l'information et de la communication de l'Etat-major l'ANP.

Ensuite, il a été procédé à l'animation des conférences, lors desquelles les intervenants ont abordé "des sujets relatifs aux contenus numériques et la stratégie à adopter pour y faire face et remporter les défis, la réalité du système médiatique national, les voies et moyens de fédération des efforts médiatiques au service des intérêts vitaux du pays, et enfin, la veille stratégique et la force du récit national face aux guerres hybrides".

S'en est suivi "des débats constructifs lors desquels les experts et les cadres ont échangé des points de vue et des idées, qui ont contribué à l'enrichissement des travaux et des recommandations de ce séminaire", conclut le communiqué du MDN.

RA/APS

RECHERCHE D'UNE SOLUTION POLITIQUE INTERLIBYENNE, CONSENSUELLE ET INCLUSIVE

L'ALGÉRIE ABRITE LES TRAVAUX DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE CONSULTATIVE DU MÉCANISME TRIPARTITE DES PAYS VOISINS DE LA LIBYE

L'Algérie a abrité, hier dimanche, les travaux de la réunion ministérielle consultative du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, avec la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, du ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti et du ministre égyptien des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Egyptiens de l'étranger, Badr Abdelatty, selon un communiqué du ministère.

Cette réunion tripartite s'inscrit dans le cadre des "efforts soutenus et des démarches constantes déployés par les trois pays dans le but de renforcer la coordination et la concertation entre eux afin de contribuer à la recherche d'une solution politique interlibyenne, consensuelle et inclusive, basée sur le dialogue entre les différentes parties libyennes et devant aboutir à l'organisation d'élections parlementaires et présidentielle libres et régulières, à l'issue desquelles seront mises en place des institutions unifiées et fortes à même de répondre aux aspirations du peuple libyen frère à la sécurité et à

la stabilité", précise le communiqué.

La réunion sera l'occasion de "passer en revue les derniers développements en Libye, notamment sur les plans politique et sécuritaire et d'échanger les vues sur les moyens de contribuer à faire avancer le processus de règlement politique sous l'égide des Nations unies, de manière à mettre fin à la division entre frères libyens et à préserver l'unité et la souveraineté de leur pays", conclut la même source.

RA

ELECTIONS LOCALES

AROUS PRÉSIDE UNE RENCONTRE DE FORMATION CONSACRÉE À L'ENCADREMENT DES BUREAUX ET CENTRES DE VOTE

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a présidé une rencontre de formation consacrée à l'encadrement des bureaux et centres de vote, en prévision des élections locales prévues le 28 novembre prochain, a indiqué samedi un communiqué de cette instance.

Cette rencontre, organisée par visioconférence en présence de membres du Conseil de l'ANIE et de ses cadres, a connu la participation des coordinateurs de wilaya et de commune, ainsi que des ingénieurs d'Etat en informatique, à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Elle s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des préparatifs organisationnels et techniques de cette

échéance électorale et de la mise en œuvre des prérogatives de l'ANIE en matière de formation des agents et des encadrants des opérations électorales et d'amélioration de leurs performances, afin de garantir le bon déroulement du scrutin", a précisé la même source.

Dans ce cadre, M. Arous a souligné l'importance capitale du choix judicieux des présidents des bureaux de vote, de leurs adjoints et des secrétaires, sur la base de critères de compétence, d'intégrité, de probité et de neutralité, avec la nécessité de respecter strictement les dispositions légales et réglementaires régissant cette opération, notamment celles relatives aux cas d'incompatibilité ou aux empêchements liés aux liens de parenté susceptibles d'exister entre les enca-

dreurs et les candidats, ainsi que de respecter les délais légaux fixés pour leur désignation et leur mobilisation".

L'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'ANIE de "renforcer le niveau de préparation et d'assurer une organisation rigoureuse de cette échéance électorale, tout en consacrant les principes d'intégrité, de transparence et de neutralité et en préservant la volonté des électeurs, de manière à renforcer la confiance dans le processus électoral et à garantir son bon déroulement dans le strict respect de la loi", a conclu l'ANIE.

RA